

Science & Foi

Les nouvelles du CESHE

n°160 – Été 2026

**Pour une vision chrétienne
de l'homme et de l'univers**



*« La foi, loin d'être l'éteignoir de la science
et de l'esprit, en est la lumière véritable »*

Fernand Crombette

Ceshe

Association des Amis de Fernand Crombette et de son oeuvre

BP 1055 – 59011 Lille Cedex (France)
cesheadm@wanadoo.fr

Site internet : <https://ceshe.fr/fr/>

Conseil d'administration :

Président : **Jean-Charles Crémieux**
Secrétaire : **Pierre-Yves d'Halluin**
Trésorier : **Philippe Vandeville**

Président d'honneur, fondateur : **Rodolphe Hertsens (†)**

Conseillers scientifiques :

Guy Berthault, X45 (†)

André Défossez, docteur en médecine

Bernard Duquesne, agrégé et docteur en philosophie (†)

Abbé Jean, docteur en exégèse

Guy Leduc, ingénieur géologue

Esther Louis, ingénieur CentraleSupélec, docteur en physique

Thierry Martin, ingénieur ENSEA et docteur en traitement du signal

Dimitri Michalopoulos, docteur EHESS

Jean Montavril, docteur en astronomie

Benoît Neiss, agrégé de Lettres classiques, musique et arts sacrés

Yves Nourissat, X61 (†)

Louis Pascal, docteur en mathématiques

Remi Plus, docteur en physique

Jean de Pontcharra, docteur en physique

Praerupta, agrégée et docteur d'Etat ès-Lettres

Delphine Toulemonde, docteur en histoire

Cotisation adhérent, bienfaiteur : 10 ou 20 euros

Abonnement annuel simple, amitié, soutien : 45, 55 ou 70 euros

Abonnement électronique : 35 euros

Prix au numéro : 12 euros (port compris)

Commission paritaire : CPPAP 0626G88397

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Objet de l'association :

Etudier, publier et diffuser l'œuvre de Fernand Crombette

Défendre l'inerrance scientifique et historique de la Bible

Pour une vision chrétienne de l'homme et de l'univers

Chers amis lecteurs,

Voici l'été, le retour des vacances, des retrouvailles familiales, des temps de lecture et de ressourcement. Peut-être est-ce aussi le moment de s'interroger sur ce que représente l'été dans la Bible...

L'été, *ḡṣ* en hébreu, désigne la saison chaude, celle qui porte la moisson et les fruits (figues, grenades, dattes et raisins, par exemple). C'est une période de bénédiction, puisque le Créateur, infiniment fidèle, pourvoit chaque année aux besoins de sa créature, à moins qu'il ne la punisse par une sécheresse calamiteuse. Ainsi en fut-il par exemple de l'Egypte de Pharaon.

L'été, c'est aussi une leçon de sagesse pendant laquelle il convient d'engranger le bon grain, pour faire face aux affres de l'hiver. C'est l'occasion pour tous de stocker une moisson spirituelle, à l'exemple du patriarche Joseph.

L'été, c'est encore un rappel du jugement, car si le grain est mis au silo, la paille est brûlée. Et le prophète Amos souligne que la patience divine peut avoir des limites. C'est donc le temps du bilan, du choix entre le fléau de l'Apocalypse et le grenier du Père.

Ainsi, puisque l'été biblique reflète la joie d'être entre les mains de la divine Providence et d'enrichir son grenier de belles récoltes spirituelles, nous vous proposons, chers lecteurs, un grand retour en Terre promise à la suite de Josué, modèle de confiance en la toute-puissance de Dieu. Ce sera l'occasion d'évoquer la particularité des villes lévétiques qui constituent un singulier modèle d'urbanisme et l'importance du chant pour les Hébreux et donc pour tous ceux qui chantent la gloire de Dieu.

Deux autres sujets occuperont ce numéro. D'une part, l'actualité, avec le retour des Mèdes (Iran) dans les informations quotidiennes et, d'autre part, l'hommage à Danielle Porte, membre éminent de notre Conseil scientifique. Celle qui avait choisi de se faire appeler *Praerupta* nous entraînera avec fougue sur les escarpements jurassiens à la découverte d'Alésia. Et si le sujet nous écarte de nos thèmes habituels, sans doute nous apprendra-t-il combien sont importantes la rigueur historique et l'étude littérale des textes dans la quête de la vérité qui est nôtre.

A tous, bonnes vacances et bon repos !

Votre rédaction

Le miracle de Josué

Fernand Crombette (†)¹

En ces temps de vacances, nous engageons nos lecteurs sur un long périple, non de pérégrination nonchalante, mais de déplacements de troupes sous la houlette de Josué. Confiant en la toute-puissance de Dieu, celui-ci demande à Dieu d'arrêter la course des luminaires qui furent créés le quatrième jour pour marquer le jour et la nuit. Et il en fut ainsi. Les armées des Hébreux revenant d'un long Exode purent conquérir la terre de Canaan, comme Dieu l'avait promis. L'exégèse actuelle rechigne à voir dans ce récit une réalité littérale ; et pourtant, en s'attachant à la lettre et à l'histoire, le miracle lunisolaire de Josué reprend tout son sens.

Nous rappelons à nos lecteurs que, grâce à ses recherches tant géographiques que linguistiques, Fernand Crombette apporta des précisions nombreuses et riches pour la compréhension du récit biblique.

Les Hébreux, ayant erré longtemps dans le désert, pénétrèrent en Palestine sous la conduite de Josué en 1186 : ce fut le miracle luni-solaire de Gabaon-Ajalon. Ce miracle a rencontré, même dans les milieux catholiques, un scepticisme absolu ou relatif et cela a été pour l'incrédulité un grand cheval de bataille. Entre autres objections, on a fait remarquer que les annales des autres peuples de la terre sont muettes sur un événement qui aurait dû être remarqué dans tout l'univers. Or, notre méthode de traduction de l'égyptien nous a permis de découvrir deux inscriptions hiéroglyphiques qui y sont relatives². Nous en donnerons ici directement le texte coordonné.

La première inscription est datée de l'an VI de Rampsinitès, autrement appelé Ramessès III, lequel, après avoir été associé à son père Kythnoia, régna seul de 1191 à 1160 avant J.C. Elle dit :

« A l'époque où l'on totalisait le sixième grand soleil ; dans la troisième joie de l'apparition de la lune ; lorsque les jardins, engraisés par la venue de l'eau, donnent des germes grêles après avoir rejeté l'eau en excédent ; quant on totalisait la quinzième fois où le soleil s'était élancé de la région inférieure, le grand roi a établi un édit additionnel pour tenir quitte de l'impôt le revenu de la multitude des habitants sinistrés, dont les propriétés, malheureusement atteintes par l'eau, ont été jetées dans un grand trouble. Le soleil, bouleversé, était demeuré bas au-dessus de l'horizon, s'abstenant de s'élever, répandant

¹ CROMBETTE FERNAND, *La révélation de la Révélation*. Lille : Ceshe, 2003. T.1, p. 101-120

² CROMBETTE FERNAND, *Livre des noms des rois d'Égypte*. Tournai : Ceshe, s.d.. T. X, p. 157-sq (manuscrit)

l'effroi parmi les grands docteurs. Un jour en comprit deux ; la matinée, grandie, parvint à une longueur utile de moitié au-dessus du nombre des heures où la clarté doit être effective. Depuis ce prodige divin, il s'est écoulé un terme, et le maître a érigé à ce sujet une image qui a pour but d'éloigner le malheur du pays. Héphaestos ... à tes adorateurs donne ta protection, annule les paroles de ces voyageurs étrangers, imposteurs ; veuille faire périr ces ennemis des sacrifices aux images par la multitude disposée par classes dans les temples des dieux éminents ; accrois les coups sur ces maudits adorateurs de l'Eternel, châtie-les, multiplie les malheurs sur ces pasteurs de troupeaux, brûle leurs demeures.

Rampsès, céleste chef généalogique, qui imposait le travail à ces ignobles, qui les maltraitait, qui ne les secourait pas dans le besoin, précipite dans la mer ces voyageurs étrangers qui ont fait en sorte que la lune s'arrêtât, retenue dans un petit angle au bord de l'horizon et que, dans un petit angle au bord de l'horizon, le soleil lui-même, qui venait de naître en face du lieu où s'en allait la lune à ce moment-là, différât de changer de place et de traverser les cieux. Pendant que la lune réduisait sa vitesse et rampait lentement, parcourant un chemin exigü à l'encontre, le grand dieu suspendait sa marche, atténuant l'effet extrême de sa clarté, ainsi qu'au point du jour. Contre les navires, autant ceux qui étaient sur place que ceux qui étaient sortis des ports, les vagues de la mer, réunies, se sont dressées en un long mur d'eau, enlevant de force les pêcheurs sortis pour observer le flot et les engloutissant dans l'eau. De plus, dans la grande région des prairies, une marée considérablement accrue s'est élancée sur les lieux où passaient les troupeaux, en a arraché le bétail et l'a noyé ; la perte est de plus de la moitié des troupeaux de la Basse-Egypte. Les restes de navires abandonnés s'étagent par places, brisés, sur le bord des canaux ; les ancres, qui devaient les maintenir dans l'eau, les ont bien plutôt broyés que protégés. Les mers, se rassemblant outre mesure, sont entrées bien avant dans le pays ; l'expansion de l'eau a atteint les murs d'enceinte élevés par Rampsès, le céleste chef généalogique : elle s'est élancée des deux côtés de la région postérieure en la balayant, y stérilisant les jardins, pénétrant les digues et y produisant des ouvertures. Un grand pays a été rendu pauvre et désert ; ce qui avait été semé a été affreusement détruit et des monceaux de tiges de céréales sont sur le terrain ».

Nous avons ici tout simplement le récit égyptien du miracle de Josué, avec ses conséquences pour les peuples riverains de la mer. Il y a là une profusion de détails précis sur les circonstances du phénomène qui ne permet pas de mettre le fait en doute. Ceux qui ont eu à en pâtir savaient à quoi s'en tenir sur la réalité d'un événement qu'on a, depuis Voltaire, considéré comme une fable ridicule : on eût mieux fait de s'essayer à le comprendre, mais c'était autrement plus difficile que de s'en moquer.

Tout d'abord, Rampsinitès nous donne la date du miracle ; c'était, dit-il, un terme, c'est-à-dire juste un an, avant la cérémonie d'érection d'un monument commémoratif du prodige divin, cérémonie qui eut lieu le 15^{ème} jour du troisième mois de la troisième saison de l'an VI (1185 avant Jésus-Christ). Ce 15 Epêpi tombait en 1698, année de la réforme calendérique, le 1^{er} septembre julien ; en 1185, il arrivait 128 jours plus tôt dans l'année julienne environ ; il coïncidait donc alors avec le 26 avril julien équivalent au 16

avril grégorien mais débordant sur le 17. Comme l'année 1185 était postérieure d'un an au miracle, l'intervalle de celui-ci avec la réforme calendérique était donc de 512 ans, ce qui donnait une avance d'exactement 128 jours ($512 : 4$). Un contrôle nous est fourni de cette date du 16/17 avril, c'est que la récolte du blé ne s'effectuait pas en Basse-Egypte avant le 20 avril, selon Brugsch, et durait même jusqu'au commencement de mai, d'après Allioli ; ces circonstances expliquent que le miracle ayant déclenché une inondation le 16/17 avril, les récoltes, encore sur pied, aient pu être ravagées. Le désastre fut si grand que Ramsinîtès se vit obligé de dispenser les sinistrés du paiement de l'impôt. C'est là un détail d'ordre pratique dont la force probante est loin d'être négligeable.

Le roi nous indique ensuite la durée du phénomène luni-solaire : elle fut de la moitié des heures de lumière à cette époque de l'année qui sont de $13 \frac{3}{4}$ heures. Le jour se trouva donc accru d'environ 7 heures, d'après l'observation des astronomes égyptiens, profondément stupéfaits et effrayés de ce fait absolument anormal.

Les Egyptiens, renseignés après coup sur la cause de ce bouleversement, n'eurent aucune peine à admettre, après ce qu'ils avaient pu constater eux-mêmes à l'Exode, qu'il fallait l'attribuer à un prophète des Hébreux. Avec leur logique païenne, loin d'y trouver un motif de conversion au vrai Dieu, ils en ont conclu que, pour éviter le retour de pareil malheur, il fallait maudire le peuple d'Israël. C'est pourquoi l'inscription de Ramsinîtès est en bonne partie une formule d'imprécation visant à annuler l'effet des paroles prophétiques, comme on croyait pouvoir le faire pour les paroles magiques, et à accumuler sur les Hébreux les maux qu'ils causaient autour d'eux. C'est une cérémonie de ce genre à laquelle Balac, roi de Moab, convia en vain le magicien Balaam à procéder contre les Israélites (Nombres, ch. XXII). De toute façon, nous avons là, et tirée d'un ennemi, ce qui en augmente le prix, la preuve que c'est bien à Josué, alors chef et prophète des Hébreux, qu'il faut attribuer le cataclysme qui mit à ce moment le monde en émoi, car les effets s'en firent sentir jusqu'en Amérique et aussi bien dans l'Océan Indien que dans la Méditerranée.

Ramsinîtès nous fournit ensuite des indications précises sur les positions respectives du soleil et de la lune au moment du miracle. Le soleil, dit-il, venait de se lever et formait un petit angle avec l'horizon ; à l'opposé, également très près de l'horizon, la lune s'en allait. Mais les observateurs précis qu'étaient les savants d'Egypte remarquèrent que, tandis que l'astre du jour restait absolument immobile, la lune continuait à bouger, quoique très lentement et d'une très petite quantité.

Au point de vue maritime, l'inscription distingue deux sortes d'effets produits par l'arrêt de l'horloge céleste. Il y eut, d'une part, un long mur d'eau marchante qui traversa la mer et balaya les côtes et, par ailleurs, une marée d'une importance exceptionnelle. Nous pouvons même déduire quelle fut la hauteur atteinte par l'eau du fait qu'elle vint battre les remparts de la ville de Ramessès, accourant à la fois de la Méditerranée et de la Mer Rouge. En effet, pour gagner cette cité, il lui fallait franchir le seuil d'El-Guisr qui est à la cote + 16 mètres. Il est donc probable que l'élévation exceptionnelle de la nappe aqueuse fut de près de 20 mètres au-dessus de son niveau normal, au point maximum.

Le séjour de l'eau salée sur les terres les rendit pour quelques temps impropres à la culture.

Nous possédons maintenant un témoignage circonstancié que nous pouvons confronter avec le récit biblique du miracle de Josué. Recourons donc au Livre Saint (d'après la Vulgate).

« *En la quarantième année [de l'Exode], le premier jour du onzième mois de cette année. Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que le Seigneur lui avait ordonné de leur dire* ». (Deutéronome I, v. 3). « *Puis il les quitta* ». Josèphe, ancien historien juif, précise que la « mort » de Moïse arriva le premier jour du douzième mois, soit un mois après la lecture du commencement de la loi par le prophète. Le Deutéronome ajoute que les Israélites pleurèrent Moïse pendant trente jours (ch. XXXIV, v. 8), soit jusqu'à la fin de la quarantième année. C'est alors que Josué entreprit la conquête de la Palestine ; on était au 1^{er} Nisan de la 41^{ème} année, déterminé par la nouvelle lune de mars 1186, qui tomba le 28 mars julien soit le 17 mars grégorien 1186. Le 14 Nisan au soir, soit le 30 mars grégorien, la Pâque fut célébrée aux portes de Jéricho (Josué, ch. V, v. 10). Dans l'intervalle du 1^{er} au 14 Nisan, Josué avait envoyé des espions à Jéricho (Josué, ch. II, v.1), ce qui avait demandé un jour ; ces espions étaient ensuite restés cachés trois jours dans les montagnes (Josué, ch. II, v. 22). Puis ils étaient rentrés au camp de Sétim, peu éloigné. Le lendemain, les Hébreux décampèrent et vinrent au Jourdain où ils demeurèrent trois jours (Josué, ch. III, v. 1). Alors ils passèrent miraculeusement le fleuve.

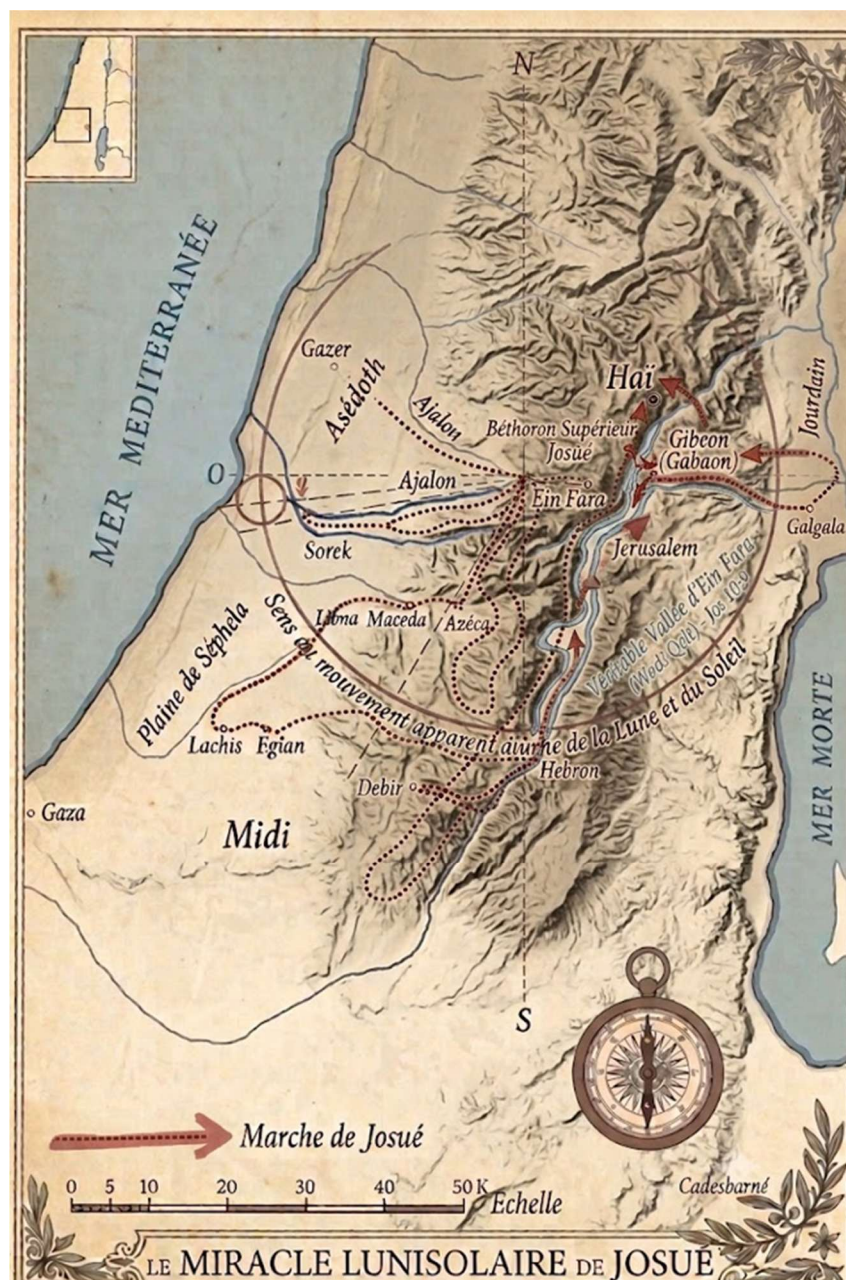
Nous ne nous appesantirons pas sur ce prodige qui a reçu des explications pleinement satisfaisantes à la suite de phénomènes analogues, dûment constatés fortuitement, même en des temps tout récents³. Nous ne rappelons maintenant le fait que pour sa portée chronologique, car il n'est pas visé dans l'inscription égyptienne que nous étudions. Ensuite, Josué circoncit les Hébreux (Josué, ch. V, v. 3) et ils demeurèrent au même lieu sans décamper jusqu'à ce qu'ils fussent guéris (Josué, ch. V, v. 8), ce qui prit sans doute 6 jours, car nous savons par Genèse XXXIV, 25 que c'est le troisième jour que la douleur causée par cette opération est la plus violente.

Nous totalisons ainsi 1 + 3 + 1 + 3 + 6 jours soit 14 jours qui, à partir du 1^{er} Nisan, nous conduisent au 14 Nisan au soir (30 mars grégorien au soir), jour de la Pâque. Puis eut lieu la prise de Jéricho, autre fait miraculeux que les fouilles actuelles ont pleinement expliqué (Marston, op. cit.) et qui exigea sept jours (Josué, ch. VI, v. 14 et s). Nous sommes ainsi conduits au 6 avril grégorien inclus. Ensuite Josué envoya contre Haï une troupe qui fut battue parce qu'un Israélite avait violé une défense du Seigneur. Josué pria un jour et le lendemain il fit rechercher le coupable, qui fut lapidé (Josué, ch. VII). Une nouvelle entreprise contre Haï fut alors couronnée de succès, et Josué, élevant un autel au Seigneur, relut au peuple les bénédictions et les malédictions écrites dans la loi

³ MARSTON CHARLES, *La Bible a dit vrai*. Paris : Plon, 1935. p. 157-168.

(Josué, ch. VIII). Tout cela exigea normalement six jours, soit jusqu'au 12 avril grégorien inclus.

C'est alors que les Gabaonites vinrent solliciter l'alliance de Josué, alliance qui fut conclue (Josué, ch. IX). Ce traité et la destruction de Haï étant connus du roi de Jérusalem, celui-ci envoya vers les rois d'Hébron, de Jerimoth, de Lachis et d'Eglon afin que, tous ensemble, ils marchassent contre Gabaon (Josué, ch. X). Cependant, le troisième jour de la conclusion de l'alliance, Josué s'était aperçu que les Gabaonites l'avaient trompé sur leur origine ; il n'en maintint pas moins sa promesse de ne pas les tuer ; il les réduisit seulement en servitude et sollicité par eux de venir à leur secours contre les rois alliés, il répondit à leur appel. On était sans doute au soir du 16 avril grégorien.



Voici le récit que fait la Vulgate de l'opération de Josué (Josué, ch. X, v. 7 et s.) :

« Josué partit donc de Galgala et, avec lui, tous les gens de guerre de son armée qui étaient très vaillants. Et le Seigneur dit à Josué : « Ne les craignez point car je les ai livrés entre vos mains et nul d'entre eux ne pourra vous résister ». Josué étant donc venu toute la nuit de Galgala, se jeta tout d'un coup sur eux. Et le Seigneur les épouvanta et les mit tous en désordre à la vue d'Israël, et il les frappa d'une très grande plaie près de Gabaon. Il les poursuivit par le chemin qui monte vers Béthoron, et les tailla en pièces jusqu'à Azéca et Macéda. Et lorsqu'ils fuyaient devant les enfants d'Israël et qu'ils étaient dans la descente de Béthoron, le Seigneur fit tomber du ciel de grosses pierres sur eux jusqu'à Azéca ; et cette grêle de pierres qui tomba sur eux en tua beaucoup plus que les enfants d'Israël n'en avaient tué par l'épée. Alors Josué parla au Seigneur en ce jour auquel il avait livré les Amorrhéens entre les mains des enfants d'Israël, et il dit en leur présence : « Soleil n'avance point sur Gabaon, ni toi, lune, sur la vallée d'Ajalon ». Et le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. N'est-ce pas ce qui est écrit au Livre des Justes ? Le soleil s'arrêta donc au milieu du ciel et ne se hâta point de se coucher durant l'espace d'un jour. Jamais jour, ni avant, ni après, ne fut aussi long que celui-là, le Seigneur obéissant alors à la voix d'un homme et combattant pour Israël. Josué revint ensuite au camp de Galgala avec tout Israël. Car les cinq rois s'étaient sauvés par la fuite, et s'étaient cachés dans une caverne de la ville de Macéda... Alors Josué donna cet ordre à ceux qui l'accompagnaient : « Roulez de grandes pierres à l'entrée de la caverne et laissez des hommes habiles pour garder ceux qui y sont enfermés. Mais pour vous, ne vous arrêtez point ; poursuivez les ennemis ; tuez tous les derniers qui fuient et ne souffrez pas qu'ils se sauvent dans les remparts de leurs villes... Les ennemis ayant donc été tous défaits et taillés en pièces sans qu'il en demeurât presque un seul, ceux qui purent échapper des mains d'Israël se retirèrent dans leurs villes fortes. Et toute l'armée revint sans aucune perte et en même nombre vers Josué à Macéda où le camp était alors ... Josué fit ensuite ce commandement : « Ouvrez l'entrée de la caverne et amenez devant moi les cinq rois qui y sont cachés... Après cela Josué frappa ces rois et les tua, et les fit ensuite attacher à cinq potences, où ils demeurèrent pendus jusqu'au soir. Et lorsque le soleil se couchait, il commanda à ceux qui l'accompagnaient de les descendre de la potence... Josué prit aussi la ville de Macéda le même jour... De Macéda, il passa avec tout Israël à Lebna, et l'ayant attaquée, le Seigneur la livra avec son roi entre les mains d'Israël, qui la prit le deuxième jour... En ce même temps, Horam, roi de Gazer, marcha pour secourir Lachis, mais Josué le défait avec tout son peuple sans qu'il en demeurât un seul. Il passa de Lachis à Eglon et y mit le siège ; il la prit le même jour... Il marcha ensuite avec tout Israël d'Eglon à Hébron, et l'ayant attaquée, il la prit... De là, il retourna vers Dabir qu'il prit et ravagea... Josué ravagea donc tout le pays, tant du côté des montagnes et du midi que de la plaine, et Asédoth avec leurs rois, sans y laisser les moindres restes ; il tua tout ce qui avait vie, comme le Seigneur, le Dieu d'Israël, le lui avait commandé, depuis Cadesbarné jusqu'à Gaza, dans tout le pays de Gosen jusqu'à Gabaon, qu'il prit tout de suite et qu'il ruina avec tous leurs rois et toutes leurs terres, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël combattait pour lui. Et il revint avec tout Israël à Galgala où était son camp ».

Le déroulement⁴

Suivons Josué. Le 16 avril au soir, moment où nous l'avons amené, le soleil dut se coucher vers 18 h 38. Le chef hébreu attend que l'ombre soit tombée ; vers 19 h 30, il met son armée en mouvement à partir du camp de Galgala, et, après une marche d'environ 30 kilomètres, qui ne lui demande pas plus de 6 heures, il aborde Gabaon par le nord-est, ayant pris la route qui suit la vallée de la Fara. Il est environ 1 h 30 du matin, le 17 avril grégorien ; les soldats ennemis sont plongés dans le plus profond sommeil et dans une obscurité non moins profonde. Josué en fait un grand carnage sans dommage pour ses propres troupes. En bon chef de guerre, Josué n'a certainement pas attendu que la nuit fût achevée pour donner l'attaque ; il a voulu, au contraire, profiter de la nuit pour semer le désarroi chez un adversaire désarmé et bénéficier pleinement de l'effet de surprise que l'obscurité pouvait lui assurer. Quand donc on traduit le latin de la Vulgate, dans le passage : « *Irruit itaque Josue super eos repente tota nocte ascendes de Galgalis* », par : « *Josué étant donc venu toute la nuit de Galgala, se jeta tout d'un coup sur eux* », on doit commettre une erreur de sens. Car, si Josué, ayant marché toute la nuit, était arrivé à Gabaon au lever du jour, il aurait été découvert et il n'y aurait pas eu d'effet de surprise (*Repente*). D'ailleurs, la nuit durait plus de dix heures à cette époque de l'année, et il ne fallait pas dix heures à l'armée israélite pour franchir 30 kilomètres. Saint Jérôme lui-même n'a peut-être pas saisi le sens profond de l'hébreu dans ce passage. Nous préférons la traduction suivante de ce texte ainsi conçu (Jos X, 9)⁵ qui nous donne en texte coordonné : *Sagement, Josué conçut d'arriver à un moment où l'adversaire serait faible, d'y porter un grand désordre en fondant sur lui au moment où, se reposant, il aurait donc déposé ses sûretés, et il attendit à Galgala l'arrivée de la tombée de la nuit.*

Cette traduction parfaitement logique, vient confirmer notre point de vue.

Le carnage, « la grande plaie » dit le texte, se poursuivit jusqu'à l'aurore, c'est-à-dire, jusque vers 4 heures, le lever du soleil ayant lieu, le 17 avril, vers 4 h 46, soit durant environ 2 h 30. Quand les Amorrhéens se rendirent compte, à la faveur du jour, de la véritable situation et des dommages que leur avait déjà causés la redoutable armée des Hébreux, ils cherchèrent leur salut dans la fuite. « *Conturbavit a facie Israël* », et ce à l'*opposé de la marche des Hébreux*, c'est-à-dire vers l'ouest, dans la direction de Béthoron ; sans doute, comptaient-ils trouver un refuge dans cette place située sur un éperon rocheux dominant la vallée d'Ajalon. Mais Josué les suivit de très près dans le chemin qui montait vers Béthoron.

C'est alors que Josué fit son insigne miracle. Le rédacteur du Livre Saint n'en parle cependant pas immédiatement, mais, comme pour marquer l'activité de la poursuite, il ajoute de suite que Josué les tailla en pièces jusqu'à Azéca et Macéda. Puis il relate que, dans le cours de cette poursuite, Dieu fit pleuvoir sur les ennemis des pierres qui en tuèrent le plus grand nombre, et, à en croire les traducteurs, c'est seulement alors que

⁴ DUFOUR A.-H., *Atlas pour l'histoire universelle de l'Eglise catholique*. Paris : Gaume et Duprey, 1861. La carte originelle de Fernand Crombette est disponible dans l'ouvrage de référence : CROMBETTE FERNAND, *La révélation de la Révélation*. Lille : Ceshe, 2003. T.1, p. 108.

⁵ NDLR : op. cit. p. 109-110

Josué aurait arrêté le soleil et la lune. Mais qui ne voit que, si la plupart des ennemis étaient déjà tués, l'arrêt de l'astre du jour n'avait plus guère de raison de se produire. Il faut comprendre que l'écrivain, après avoir sommairement, dans le verset 10, indiqué la fin du combat, revient en détail sur les incidents qui l'ont précédée : la chute des pierres et la prolongation du jour qui permit à Israël de se venger de ses ennemis (verset 13). De telles inversions dans le récit des événements sont courantes en hébreu et il en est qui se constatent encore dans la suite du même chapitre. Au verset 15, on dit que Josué revint au camp de Galgala ; mais immédiatement après, on relate l'incident de la découverte des rois cachés à Macéda où l'on dit que se trouvait alors le camp et où Josué mit à mort les rois ennemis, puis la prise de Macéda, et tout cela dans la même journée (verset 28). Comment admettre que Josué et son armée, qui avaient poussé jusqu'à Azéca et Macéda, soient revenus à Galgala, situé à plus de 65 kilomètres de là, et soient repartis ensuite à Macéda, ce qui leur aurait fait couvrir dans la même journée quelque 200 kilomètres ! Les fantassins ne sont pas des locomotives. Il est évident que Josué, après avoir atteint Macéda, et donné la chasse aux fuyards, immola les rois séance tenante, enleva de force Macéda et fit coucher sa troupe au camp provisoire établi à cet endroit : elle en avait bien besoin.

Ce n'est même pas le lendemain que Josué rentra à Galgala où étaient restés les vieillards, les femmes et les enfants, car le Livre Saint poursuit que le second jour, Josué pris Lachis après Lebna, puis successivement Eglon, Hébron, Dabir, ce qui leur assura la possession (du fait des conquêtes antérieures) du pays « *du côté des montagnes et du midi, de la plaine et d'Asédoth, depuis Cadesbarné jusqu'à Gaza et tout le pays de Gosen jusqu'à Gabaon* », et le verset 42) ajoute « *qu'il prit tout de suite* » c'est-à-dire d'une manière continue, au cours d'une même expédition, qui dura, cela va sans dire, plusieurs jours. C'est seulement alors que « *Josué revint avec tout Israël à Galgala où était son camp* » (verset 43). Au surplus le verset 15 est précédé en marge du mot, יו = *TOY* qui se traduit *Transmutare* = transférer ; ce qui consacrerait le déplacement de l'incident.

On s'est demandé ce que signifiait Azédoth. Certains y ont vu une ville, Azot, ou une autre cité plus ou moins localisée ; d'autres, des régions situées sur les flancs des montagnes ou, au contraire, des lieux bas. Il nous semble que le texte suggère autre chose. L'auteur circonscrit le pays conquis, soit, à l'est, les montagnes, celles de Juda ; puis le midi ; ensuite, à l'ouest, la plaine, qui est celle de Séphéla. Il reste donc à limiter le territoire au nord ; ce que doit signifier Asédoth, car, par l'égyptien, on peut l'explicitier זאוע זחט זוט = **Hathe Hêt Hôt** = *Coram Septentrio Occasus* = *En face du septentrion et du couchant* : le nord-ouest. Les hauteurs de la région de Gabaon complètent la clôture. De même, le pays de Gosen n'a rien de commun avec la Terre de Goschen qu'avaient antérieurement occupée les Hébreux en Egypte. Le mot doit s'interpréter כחצנ = **Çôçñ** = *Discerpere* = *partager* : c'est le pays divisé en un grand nombre de petits royaumes ; Josué en énumère 31 au chapitre XII.

Ce que nous venons de dire prouve, en tout cas, que l'ordre chronologique n'a pas été respecté dans le cours du récit. Il y a même incomptabilité formelle entre les conditions du miracle et l'hypothèse qu'il ait pu se produire à partir de Macéda ou d'Azéca. Que l'on

suppose Josué entre ces deux villes ; pour considérer Gabaon et Ajalon, il doit tourner le dos au midi et il a devant lui le nord, point cardinal où ne se voit jamais le soleil. Au contraire, dans la montée vers Béthoron, il a Gabaon et Ajalon vers le sud, côté de l'horizon où les deux astres évoluent à nos yeux.

De cette position de Josué tirons une ligne dans la direction de Gabaon et une autre dans celle d'Ajalon ; elles déterminent, par rapport à la direction est-ouest, des angles d'environ 4°. C'est maintenant qu'il importe de bien apprécier la valeur des mots. On a traduit « *Sol contra Gabaon ne movearis et luna contra vallem Ajalon* », par : « *Soleil n'avance point sur Gabaon, ni toi, lune, sur la vallée d'Ajalon* ». Mais quelque solution qu'on envisage, le soleil ne peut avancer sur Gabaon. A l'aurore, vers 4 heures, Josué était encore à Gabaon même. Quand Josué eut franchi 5 ou 6 kilomètres, c'est-à-dire atteint la montée de Béthoron, le soleil, levé à 4 h 46, avait environ ¼ d'heure de course. Comme l'astre parcourt à nos yeux 180° de l'horizon en 12 heures, en un quart d'heure il avait avancé de près de 4° par rapport à l'orient, compte tenu de l'inclinaison de l'astre à l'époque. Voilà pourquoi Josué le voyait alors dans la direction de Gabaon, son rayon visuel vers cette ville faisant lui aussi un angle de 4° avec la direction est-ouest. Si donc Josué avait quitté Gabaon à la prime clarté de l'aurore, vers 4 heures, il était environ 5 heures lorsqu'il ordonna au soleil et à la lune de s'arrêter dans leurs positions respectives.

Notre satellite, de son côté, devait être également à 4° environ de la direction est-ouest puisqu'il était vu par Josué derrière la région d'Ajalon, symétrique de Gabaon. Il lui restait donc environ ¼ d'heure de parcours à fournir pour se coucher. En effet, le calcul établit que le 17 avril grégorien 1186 au matin, la lune se couchait normalement à 5 h 13, temps civil de Jérusalem. A remarquer que, de ce côté, Josué est moins précis ; il ne parle pas d'Ajalon même, mais de la vallée d'Ajalon.

Du coup, l'opinion que l'on s'est généralement faite de l'heure du miracle de Josué apparaît erronée : ce n'est pas le soir, pour prolonger la journée trop courte que Josué arrêta le soleil ; c'est le matin presque au lever du jour. Comment d'ailleurs, étant donné le champ de bataille, Josué eût-il pu voir le soleil couchant dans la direction de Gabaon ? Cette localité, pour lui, était à l'est et le soleil se couche à l'ouest. Josué était un oriental ; il savait que, durant la belle saison, la chaleur du soleil est vite accablante ; il avait besoin de conserver ses hommes dans une certaine fraîcheur pour en tirer le maximum d'activité ; voilà la raison première et obvie de son miracle : maintenir le soleil à son lever pour conserver le plus longtemps possible la fraîcheur du matin. La seconde raison est que la prolongation du jour lui permettait de tirer de sa victoire le maximum d'avantages. Il y avait une raison plus importante encore à ce prodige inouï : s'ajoutant à ceux qui avaient marqué le passage du Jourdain et la prise de Jéricho, il devait terrifier les populations qui occupaient la Palestine et y faciliter l'installation du peuple de Dieu.

Ce miracle était encore la préfiguration d'un autre phénomène astronomique étonnant qui se produisit 1215 ans plus tard, justement un autre mois d'avril, quand un autre Jésus (= Josué), dont Josué était une figure, mourut non loin de là sur la croix et qu'on vit s'étendre en plein jour, sur toute la terre, des ténèbres extraordinaires. Le miracle de Josué était sans doute surtout l'image en petit de ce qui arrivera à la fin des temps,

quand le soleil et la lune s'obscurciront, que les étoiles tomberont du ciel, que les vertus des cieux seront ébranlées, que la mer et les flots terrifieront les hommes avant que revienne dans sa gloire le Fils de Dieu pour chasser les impies et pour établir son règne. Ce qu'on a vu répond de ce qu'on verra.

L'importance de l'exacte valeur des termes apparaît encore à un autre point de vue dans le même passage, car il n'est pas du tout indifférent, pour la qualification du phénomène, que l'on dise : « *Soleil, n'avance pas sur Gabaon* » ou « *Soleil, ne bouge pas à l'égard de Gabaon* ». Dans le premier cas, il y aurait arrêt absolu du mouvement du soleil ; dans le second, arrêt seulement relatif par rapport à un point choisi à la surface de la terre. C'est cette dernière interprétation qui est la seule bonne parce que la seule reposant sur le sens littéral : ce que Josué a voulu, c'est que le soleil et Gabaon conservassent leurs positions respectives ; il n'a pas dit autre chose que ceci : « *Que le soleil ne bouge pas à l'égard de Gabaon* ». Quand on lui fait dire qu'il arrêta le soleil, sans plus, on tronque sa phrase, on estropie sa pensée. Josué a visé un résultat sans se préoccuper du moyen, qui était affaire de Dieu, ce même Dieu qui n'avait pu inspirer une si étonnante pensée à son serviteur que parce qu'il voulait la réaliser. Certes, le Tout-Puissant eût pu opérer le prodige sans en aviser, sans y associer qui que ce fût ; mais dans son infinie condescendance, et pour la gloire du Nom de Jésus, Il a daigné prendre l'intermédiaire d'une chétive créature humaine. Chétive, oui, mais quelle n'était pas la robustesse de la foi dont elle était animée !

Imaginons que c'est à nous que Dieu inspire de commander à la terre de s'arrêter, et de donner cet ordre, comme le fit Josué, devant tout le peuple. Qui d'entre nous sera assez doué de simplicité d'âme pour le faire immédiatement ? Nous douterons, nous craindrons de nous rendre ridicules, et nous resterons passifs. Comme le geste de Josué éclaire le reproche que Notre Seigneur Jésus-Christ adressait à ses apôtres : « *Si vous aviez assez de foi, vous diriez à cette montagne : 'Ote-toi de là et jette-toi dans la mer.' Et cela se ferait* » !

Maintenant, par une connaissance insuffisante des faits et une mauvaise interprétation du texte du Livre de Josué, nous, catholiques, nous avons fait surgir des difficultés inexistantes qui sont venues s'ajouter aux objections spécieuses que certains croyaient pouvoir nous opposer. Pour les mêmes motifs, quand, à la suite de Galilée (lequel avait été cependant condamné justement à ce sujet), on dit que Josué a parlé « selon les apparences », conformément au « langage vulgaire », au milieu du « feu de la bataille », sans bien peser ses propos, on escamote assez maladroitement la difficulté, suivant un procédé trop souvent employé par l'exégèse moderne et moderniste, honteuse du trésor de ses Livres Saints devant l'arrogance d'une science étalant le faux or de sa camelote.

Josué, parlant, au nom de Dieu, n'a pas commis d'erreur grossière, de langage ou de fait, ni même d'erreur du tout. Une personne inexpérimentée, inattentive, même un savant astronome esclave du langage courant dirait : « Le soleil s'arrêta ». Josué est bien plus exact et averti, malgré l'agitation causée par « le feu de la bataille » ; il dit : « *Que le soleil ne bouge pas à l'égard de Gabaon* ». Les mots « à l'égard de Gabaon » ne sont pas de la littérature orientale superfétatoire, un hors-d'œuvre poétique ; ils font partie

intégrante du texte, ils appartiennent à l'idée principale. Remontons d'ailleurs au texte hébreu (Jos X , 12-13)⁶ :

אֶז יִדְבַר יְהוֹשֻׁעַ, לַיהוָה, בַּיּוֹם תַּת יְהוָה אֶת-הָאֹמֶר, לִפְנֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל; וַיֹּאמֶר לְעֵינֵי יִשְׂרָאֵל, נִשְׁמָשׁ
בְּגִבְעוֹן דָּוָם, וַיָּרַח, בְּעֶמֶק אֵילָוִן

-וַיָּדָם הַשֶּׁמֶשׁ וַיָּרַח עֶמֶד, עַד-יָקָם גֹּי אֲבִיּוֹ

Après traduction, cela nous donne en texte coordonné : *Encore avant la destruction des ennemis, Josué parla à Jéhovah (car Jéhovah est bon pour ses adorateurs), dans la partie supérieure de la poursuite des Amorhéens par la multitude des rejetons d'Israël, et il proféra cette parole ressentie par la multitude des vivants et qui se réalisa à cause des sacrifices d'Israël : « Toi, qui es suspendu en haut [Soleil] au-dessus de Gabaon, ne change pas de place ni toi qui brilles dans la nuit [Lune] au-dessus de la région inférieure qui environne Ajalon ». A cette parole forte, proférée par le chef puissant, celui qui est suspendu en haut et celle qui brille dans la nuit se reposèrent sans avancer et retardèrent leur circonférence jusqu'à la destruction des ennemis.*

C'est bien encore avant la destruction des ennemis, dans la montée de Béthoron, désignée comme la partie supérieure de la poursuite des Amorhéens, que Josué fit son miracle ; et il ne le fit pas sans s'être d'abord adressé à Dieu. L'effet de sa parole fut ressenti dans le monde entier, ce qui montre bien que le phénomène ne fut pas un simple effet d'optique, une sorte de mirage local, comme plusieurs se sont plu à l'imaginer. Et le texte ne permet pas de douter qu'il s'est agi seulement d'un arrêt relatif du soleil et de la lune.

Objectera-t-on que la suite du verset 13 du chapitre X est plus formelle et qu'elle dit, d'après la Vulgate, que le soleil s'arrêta au milieu du ciel ? Mais le texte hébreu dit (Jos. X, 13)⁷

וַיַּעֲמֵד הַשֶּׁמֶשׁ בְּחֻצֵי הַשָּׁמַיִם

soit en texte coordonné : *La parole proférée par le chef puissant fit que celui qui est suspendu en haut cessa de marcher pendant [un temps allant] depuis son lever jusqu'à la moitié de la mesure de son mouvement circulaire à l'entour des cieux.*

Le milieu du ciel de saint Jérôme a bien ennuyé les exégètes. Le milieu du ciel est le zénith et certains l'ont pensé ; pour eux le miracle aurait donc eu lieu à midi, ce qui eût exposé les soldats à toutes les ardeurs du soleil. Ceux qui tenaient pour un miracle ayant eu lieu à la fin du jour, ont déformé le texte de la Vulgate et traduit « milieu » par le terme vague « dans ». Notre traduction remet les choses au point ; elle fait plus : elle nous indique la durée du phénomène qui fut égale au temps que le soleil met de son lever à la moitié de son parcours dans les cieux, soit de 5 heures environ à midi. Ce

⁶ NDLR : op. cit. p. 115- 117

⁷ NDLR : op. cit. p. 118

renseignement concorde avec celui que nous tenons de Rampsinitès : la journée fut accrue de la moitié de la durée des heures de lumière, soit d'environ 7 heures.

On croira pouvoir encore nous opposer que la suite du texte biblique dit que le soleil ne se hâta point de se coucher durant l'espace d'un jour. En réalité, le mot que l'on a traduit espace, תְּחִימָה , *Thômîdjim*, se comprend par le copte :

ΘΘ	Ḳ̄	ΕΧΕΝ
Tho	Ḳ̄	Edjen (= Edjem)
<i>Orbis universus</i>	<i>Mittere</i>	<i>Circa</i>
Cercle universel	Faire aller	A peu près

Ce qui indique que la durée de l'éclairement a été d'à peu près un tour complet de l'astre. Nous nous rencontrons sur ce point avec Vigouroux qui, au lieu de « *Non festinavit occumbere spatio unius diei* », de la Vulgate, traduit : « *Non festinavit (sol) occumbere diem circiter integrum* ». Cette rectification ajoute à la traduction antérieurement reçue une précieuse note de simple approximation. Au 17 avril, la durée de la lumière du jour, du lever au coucher, est de près de 14 heures ; en y ajoutant 7 heures d'éclairement supplémentaire, on obtient un total de 21 heures qui est bien à peu près un jour entier. Non seulement notre interprétation est plus conforme que les autres à l'esprit du verset 13, mais elle a encore le mérite de s'appuyer sur des données précises, en l'espèce la durée de 7 heures indiquée par ce même verset et confirmée par un texte égyptien, et la longueur du parcours de Béthoron à Macéda, au cours duquel eut lieu la poursuite et l'anéantissement des ennemis, soit 36 kilomètres ou 7 heures de marche moyenne.

Josué ayant ainsi déterminé le temps où l'action va se dérouler et placé comme témoins de la bataille les deux grands luminaires qui président au jour et à la nuit, reprend la poursuite de l'ennemi ; il l'oblige d'abord à sortir de Béthoron, et les fuyards n'ont plus que la ressource d'essayer de regagner leurs capitales respectives, toutes situées au sud. Ils descendent alors de Béthoron et suivent la haute vallée de l'Ajalon, puis celle d'une des branches du Sorek, comptant atteindre Azéca par où ils pourraient rejoindre la route de Lachis à Hébron. Le parcours de Béthoron à Azéca est d'une trentaine de kilomètres, soit l'équivalent de 5 heures de marche accélérée. Normalement, la tête de la colonne devait donc atteindre Azéca vers 10 heures, et Macéda, environ 6 kilomètres plus loin, vers 11 heures. L'armée ennemie, comprenant les troupes de cinq rois, devait être encore très nombreuse malgré les pertes qu'elle avait subies, puisque Josué avait employé 30 000 hommes contre le seul roi d'Haï (Josué VIII, v. 3). Dès lors la queue de la colonne ne pouvait guère parvenir à Azéca que vers 11 heures et à Macéda que vers midi. La poursuite, à partir de 5 heures, heure du commencement du miracle, devait donc prendre environ 7 heures, ce qui concorde avec les constatations faites de leur côté par les astronomes égyptiens.

Alésia en question

Danielle Porte

A l'occasion de la première année du décès de Danielle Porte, nous souhaitons offrir à nos lecteurs cet article sur Alésia. Où situer Alésia ? Telle est la question qui se pose si l'on cherche à dépasser les atouts politiques, la facilité ou la proximité rhétorique. En revanche, La Chaux-des-Crotenay a la vertu d'être un site conforme au récit antique, archéologiquement, géologiquement et géographiquement probant.

Danielle Porte est docteur ès-lettres, spécialiste d'histoire romaine et plus précisément d'histoire de la religion romaine. Nous sommes heureux de rendre ainsi hommage à un membre de notre Comité scientifique, davantage connu sous le nom de *Praerupta*.

Prétendre déplacer Alésia, c'est prétendre déplacer les montagnes. La gageure est-elle possible ? Oui.

Oui, à condition de consentir à remplacer la taupinière qu'est Alise Sainte-Reine¹ par la « très haute montagne » qu'évoque César ; à condition de changer de région et de passer de Bourgogne en Franche-Comté, c'est-à-dire du pays éduen au pays séquane, selon l'affirmation de Dion Cassius² ; à oublier une archéologie trompeuse parce que manipulée, pour préférer les déductions que permet le bon sens. À remplacer, donc, la foi du charbonnier par l'étude des textes.

Chronologie oblige : j'étudierai d'abord la foi du charbonnier, et ensuite exposerai la démarche que suivit André Berthier, en 1961-1962, pour installer Alésia sur un site plus plausible.

I. La genèse

De quels éléments sûrs disposait-on, au départ, pour identifier Alésia ?

- César assiège et détruit Alésia, avec un *É*, en 52 av. J.-C.

- En Gaule existe, d'autre part, une cité bourguignonne en ruine, près de Montbard, à quelque 47 km de Dijon à vol d'oiseau. Ces ruines sont gallo-romaines, datent du temps

¹ Selon Noël Amaudru, *une Visite au Mont Auxois*, 1910, p. 15. Napoléon I^{er} parle d'un « mamelon », *Précis des guerres de César* (publié par le Gal Marchand), 1836, p. 109-110.

² C'est le fameux *ev Sèkouanois* qui précise le *in Sequanos* du général romain (*B.G.*) et situe formellement en Séquanie (Jura) les opérations autour d'Alésia.

d'Auguste. On n'a pas retrouvé de traces d'un peuplement antérieur, gaulois, bien que, selon les archéologues, on ait fouillé jusqu'à la roche. Hormis 5 fonds de cabane repérés au lieu-dit En-Curiot, rien n'existe plus de ce que Diodore de Sicile qualifiait de « très grande ville³ ». Au point qu'un article de Fabienne Creuzenet s'intitule *Cherche Gaulois désespérément*.

Cette cité se nomme **Alisija**, avec deux *i* et un *j*. La forme précise de son nom est gravée



sur une plaque de pierre, dite « de **Martialis** » à cause du nom propre qu'on y a identifié, le reste de l'écrit demeurant conjectural ; car, si les caractères sont latins, le texte est en gaulois, langue non encore déchiffrée. C'est une gravure très rudimentaire : les mots en bout de ligne sont recroquevillés et les lettres superposées : *Dannotali* (ligne 1). On pense qu'il s'agit d'une dédicace au dieu *Ucuetis*, (ligne 2) lui aussi

hypothétique protecteur des forgerons⁴. Mais on y lit deux mots magiques : *IN... ALISIA*, séparés par une ébréchure et une *hedera distinguens*⁵.

L'objet fut découvert par Charles-Hippolyte **Maillard de Chambure**, en 1839.

Tout rapprochement toponymique serait un leurre : l'*Alesia* qu'assiégea César et l'*Alisija* bourguignonne sont deux villes que rien ne reliait, jusqu'au moment où le moine **Éric d'Auxerre**, en 864 ap. J.-C.⁶, s'avisait de faire de la seconde l'héritière de la première. Il venait de traduire la *Guerre des Gaules*, il s'occupait de composer un éloge de saint Germain et de sainte Reine, dont on transportait justement les restes à l'abbaye de Flavigny, et il n'hésita pas à transformer, pour les nécessités d'un « éloge », la défaite de Vercingétorix en victoire, et le nom d'*Alisija* en *Alesia*. Pourquoi ? J'ai conjecturé qu'il y avait à cela une raison métrique : la Vie de saint Germain, où l'on trouve l'équation *Alise = Alesia* est un poème. La forme authentique du nom de la ville bourguignonne, comportant deux *i* + un *i longa*, ne pouvait être employée dans un vers latin. Dès son livre suivant, Éric revint à la forme *Alisia*, parce qu'il écrivait **en prose** et n'était donc pas contraint par la quantité des voyelles et leur disposition. Mais le mal était fait !

Soulignons néanmoins que tous les registres paroissiaux existants, les cartulaires etc., avant et après lui, n'ont jamais écrit le nom de la bourgade autrement qu'*Alisia*. Ils n'avaient sans doute pas lu Éric, ni, d'ailleurs, César, et utilisaient la graphie traditionnelle du lieu.

³ Dion Cassius, I, 40, 39.

⁴ À cause du texte de Pline, *N.H.*, XXXIV, 48,3 qui présente Alésia comme une ville de bronziers, spécialiste des harnais plaqués argent. Mais l'Alésia de Pline est-elle l'Alésia de César ?

⁵ Feuille de lierre, ancêtre de notre point de ponctuation.

⁶ J. Le Gall, *Alésia, textes littéraires antiques*, Paris, 1973, réunit tous les textes d'Éric et les documents médiévaux.

II. La recherche napoléonienne⁷

L'identité *Alisiia* = *Alésia* fut pourtant remise en question le **10 novembre 1855** lors d'une communication présentée à la Société d'Émulation du Doubs par un architecte, Alphonse **Delacroix**. Elle fait l'effet d'une bombe : Alésia n'est pas Alise, en Bourgogne, mais **Alaise**, en Franche-Comté. Pour la prononciation, **Alaise** correspond mieux à l'*Alésia* césarienne qu'Alise, et cette hypothèse se révèle étayée par des découvertes de monnaies, de jetons etc. Toutefois, le relief n'a rien à voir avec celui que décrit César. Alaise reçoit deux soutiens importants : ceux de Jules **Quicherat**, frère de l'auteur du *Dictionnaire*, Louis, et d'Ernest **Desjardins**. C'est alors une guerre de mémoires et de démonstrations concurrents, les trois savants affrontant l'archiviste dijonnais Claude Rossignol puis, en 1858, le duc **d'Aumale**.

Afin de mettre un terme au litige, une commission est créée par l'empereur Napoléon III lui-même, la **Commission topographique des Gaules** (17 juillet **1858**). Sans même aller voir Alaise, ses membres tranchent, officiellement, en faveur d'Alise.

En 1860, la découverte fortuite de haches de bronze dans un fossé de drainage des marais qui entourent Alise, fait croire à une preuve archéologique par les artefacts. Et l'on va procéder à des fouilles entre **1861** et **1865**. Bien que les fossés découverts (dans une plaine marécageuse⁸ !) n'eussent rien à voir pour leurs profils et leurs dimensions, avec les chiffres césariens, on les homologua, et avec eux les monnaies et les armes qu'ils recelaient... objets dont les **Alaisiens** ne se privèrent pas de dénoncer le caractère hétéroclite, voire les tricheries qui les avaient opportunément installés là où l'on pensait qu'ils seraient facilement découverts. Mais pas avec assez de discernement : armes encore empaquetées, trouvées, avec quelque 800 monnaies, dans le fossé intérieur des lignes alors qu'on se battait à l'extérieur...⁹

Car le principal supporter d'Alise était une peinture à ménager : l'empereur **Napoléon III** lui-même, qui publia, en **1865** et en **1866**, son *Histoire de Jules César*. Outre ces travaux historiques, censés rivaliser avec le *Précis des guerres de Jules César* qu'avait écrit Napoléon I^{er}, il était motivé par le désir de créer un musée susceptible de concurrencer le musée allemand de Mayence – d'où l'urgence de se procurer des objets de fouille : à cet égard, la terre d'Alise, devenue un gruyère archéologique depuis les trouvailles de 1860, et dont le maréchal **Vaillant** fut mandaté pour récupérer les trésors, se montrait plus que généreuse... mais en objets de tous les siècles, depuis l'âge du Bronze jusqu'aux Mérovingiens. Le numismate impérial Félix de Saulcy alla même jusqu'à acheter le célèbre statère d'or représentant prétendument Vercingétorix, à une vente de l'hôtel Drouot, et Napoléon III le substitua aux pièces authentiques mais informes sorties réellement du sol bourguignon.

Ce qui motivait aussi l'Empereur, c'était l'intérêt qu'il prenait à l'installation du train **Paris-Lyon-Méditerranée** dont il avait inauguré, en tant que Président de la République, la section Paris-Tonnerre le 12 août 1849. Le « grand jour » d'Alise fut le **19 août 1861**, avec la **visite** que rendit l'Empereur aux chantiers de fouilles.

⁷ Pour l'historique de cette recherche, voir J. Le Gall, *Alésia, archéologie et histoire*, Paris, 1963, rééd. 1983.

⁸ César affirme lui-même qu'en pays marécageux la cavalerie ne peut combattre – or, tous les combats décrits sont des combats de cavalerie – et A. Pernet, chef des travaux, atteste que le terrain empêchait de creuser des fossés profonds et qu'il fallait drainer avant la visite de Napoléon III... Comment César put-il les creuser, alors ?

⁹ *Alésia, la Supercherie dévoilée*, p. 324 ; p. 76.

Les fouilleurs furent le jeune cultivateur Victor Pernet, l'agent-voyer Paul Millot, relayés, à partir de septembre 1862, par le colonel Eugène **Stoffel**. C'est sous son administration qu'on découvrit le beau vase d'argent ciselé, un canthare, exhumé par Claude Gros dit Lapipe, oncle du fameux chanoine **Kir**, ainsi que les multiples armes et monnaies qu'on fit surgir du fossé au pied du mont Réa ; une œuvre d'art probablement hellénistique ou d'époque néronienne... et bien incongrue sur un champ de bataille !

Enfin, en novembre 1864, on crut identifier le **grand fossé d'arrêt**. Bien que ce fossé ne fût pas le bon, l'Empereur le considéra comme la preuve décisive et consacra enfin l'identité d'Alise avec Alésia par l'érection de la statue symbole, 6,60 m de haut pour le personnage, en tôles de cuivre battues, assemblées par **Aimé Millet**, juchée sur un socle en granit de 7 m de hauteur imaginé par Eugène **Viollet-le-Duc**. Installée sur le mont Auxois le **27 août 1865**, elle n'a pourtant jamais été inaugurée.

III. La recherche moderne

En **1898**, la bagarre reprend, avec **Georges Colomb**, préfet de Haute-Saône, maître-assistant en Sorbonne, qui relève le flambeau d'Alaise, en publiant des réquisitoires accablants contre Alise, qui n'ont rien perdu de leur pertinence.

1958 : l'oracle, avec l'académicien **Jérôme Carcopino**¹⁰. Il est fort embarrassé par... *la Séquanie* et l'avoue : « Je n'ai pas un instant douté de l'identification, suggérée par les descriptions des *Commentaires* et nécessitée par les fouilles, de l'Alésia de César avec Alise-Sainte-Reine ; mais toutefois, j'ai pensé qu'elle ne s'imposerait que lorsqu'aurait été levée l'hypothèse dont la greva Georges Colomb avec l'irréfutable démonstration par laquelle il a prouvé que la marche de César en direction d'Alésia *per extremos fines Lingonum in Sequanos*, prédisposait une Alésia située en territoire séquane. »

La situation d'Alésia en Séquanie est donc jugée « irréfutable » par un académicien. Retenons bien la Séquanie, c'est l'une des pièces capitales du dossier.

Carcopino tente, dès lors, non pas de gauchir la grammaire latine, mais de résoudre cette situation intenable grâce à une hypothèse qui ne l'est pas moins. Puisque Alésia doit s'élever **en Séquanie**, et qu'Alise-Sainte-Reine, bourguignonne, en est bien loin, il n'y a qu'à déplacer les Séquanes pour les rapprocher d'Alise... La thèse est acrobatique et, il l'avoue aussi, ne semble pas convaincre ses estimables confrères.

Le prestige joue, toutefois, et met un point final à la controverse, permettant à **Joël Le Gall** d'écrire, en **1963** : « La seconde bataille d'Alésia est close. »

Il se trouve qu'en **1961** commençait... la troisième, aussi âpre que les deux premières et davantage encore, l'opiniâtreté des adversaires d'Alise et la justesse de leurs arguments exaspérant de plus en plus la science officielle. Cette année-là, en effet, **André Berthier**, conservateur du musée de Constantine, s'appuyant sur les révélations des textes antiques et non sur les découvertes archéologiques, mettait au point son hypothèse d'Alésia à **Chaux-des-Crotenay**, dans le **Jura**, concrétisée, en **1963**, justement !, par un document déposé entre les

¹⁰ *Alésia et les ruses de César*, Paris, 1958 ; *Per extremos fines Lingonum*, dans *Rev. Études Anc.*, 71, 1969, 57-64.

maines de Jean Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, et par un rapport adressé en 1964 à la circonscription archéologique de Franche-Comté.

La levée de boucliers fut générale, tous les historiens de la « Communauté scientifique » rivalisant d'invectives contre une thèse qu'ils se gardaient bien d'analyser point par point. Elle contredisait le dogme officiel : il suffisait. Carcopino, toutefois, reçut Berthier chez lui et lui avoua qu'il « l'avait fait hésiter », tandis que le grand historien Pierre Grimal, professeur à la Sorbonne, acceptait la présidence d'honneur d'une association destinée à défendre l'Alésia jurassienne. Pour André Berthier lui-même, décédé en 2000, la question d'Alésia lui ferma les portes de l'Académie française, et il ne fut que Correspondant de l'Institut.

En 1991 commença une campagne de fouilles modernes destinées à vérifier les résultats napoléoniens. Dirigée par **Michel Reddé** et **Siegmund von Schnurbein**, elle s'étala sur 6 ans, et engendra un *Rapport de fouilles* monumental (2001) qui concluait que ces fouilles avaient entièrement corroboré les résultats napoléoniens, mais aussi que rien n'est sûr ! « l'archéologie montre à l'évidence que cette description [= de César] ne correspond, pour l'instant, à aucun des secteurs explorés¹¹ » L'étude attentive que nous avons menée sur ces textes relève à chaque chapitre les aveux des archéologues embarrassés par des trouvailles aberrantes, mais la conclusion est chaque fois optimiste : la recherche napoléonienne est entièrement vérifiée...

Il ne s'agit pas de nier qu'il y ait eu à Alise une ville antique : les ruines sont là pour le prouver ; mais elles datent **d'après la conquête**, Il ne s'agit pas de nier qu'il y ait eu un siège d'Alise : ceux des fossés qui sont visibles à la photo aérienne, si on élimine les **fossés de drainage** de 30 cm de profondeur, attestent qu'il y eut un siège, et même plusieurs : Alise subit **quatre incendies** à quatre époques du Bas-empire, à en croire les monnaies exhumées des couches de cendres dans la ville. Mais ces sièges n'ont rien à voir avec l'Alésia de 52.

La recherche d'Alésia au XIX^{ème} siècle s'appuya donc exclusivement sur les découvertes archéologiques, toutes prises pour argent comptant, bien que d'époques éloignées du siège de 52. On cita toujours le texte de César, VII, 69, qui donnait quelques indications sur le relief, mais on oublia les précisions données par d'autres paragraphes, et on oublia surtout de comparer les résultats des fouilles avec les chiffres donnés par César. On continue d'ailleurs aujourd'hui à ne pas s'aviser des contradictions. Lors d'une conférence récente près de Nîmes, un partisan d'Alise m'a déclaré : « Je ne connais que le texte de César, les autres sont tardifs ou marginaux ! » Comme par hasard, ce sont les textes grecs, qui, tous, révèlent un détail qui dérange... Il ne s'apercevait pas que pas un chiffre donné par César n'étant vérifié sur le terrain, il y avait un choix à faire entre César et Alise... Toujours la foi du charbonnier...

Or, à côté des éléments concrets, il existe des textes, latins et grecs. Si les grecs sont tardifs, ils s'inspirent de textes plus anciens, voire contemporains de César ¹²: les *Éphémérides* de César lui-même, un livre entier de Tite-Live, perdu, les mémoires des généraux de César, perdus, ceux de son secrétaire et garde du sceau, Valérius Proculus, perdus, les livres d'Asinius Pollion, perdus, celui de Varron d'Atax, réduit à un seul vers, un livre entier d'Appien, perdu,

¹¹ M. Reddé, *Fouilles franco-allemandes...*, 2001, p. 125.

¹² Sur l'ensemble des témoignages antiques, voir D. Porte, *Vercingétorix*, Paris, 2013.

l'*Histoire* d'Ampius, perdue, les *Annales* de Tanusius etc. : seuls les titres restent, mais les ouvrages étaient consultables encore à l'époque de Servius le Grammairien (IV^{ème} s. A.C.)

Il en existe d'autres : Velléius, Florus, Orose, Planude, mais moins importants.

IV. La thèse Alésia = Alise

Voyons donc ce qui dérange dans l'hypothèse Alésia-Alise.

Le relief

Ses supporters ont beau jeu d'incriminer toujours le flou du texte de César, laconique sur la géographie d'Alise. Ils en retiennent : une colline, deux rivières, une plaine, et concluent qu'on trouve des Alésia partout, « même au Japon ».

Oui, mais... il ne faut pas opérer un tri parmi les éléments dont on dispose !

- la colline doit être « **très élevée** », *admodum edito loco*, ce qui est loin d'être le cas à Alise,
- la ville est au **sommet** de la colline *summo colle*,
- les rivières **lèchent les bords** de la colline, lesquels sont de ce fait **abrupts**, *abruptis ripis* ; ce qui sous-entend des gorges, d'autant que, sur leur autre rive, **à peu de distance**, *mediocri interiecto spatio*, se dresse une ceinture d'autres collines de même hauteur.
- les **deux rivières** d'Alise, l'Oze et l'Ozerain (on omet la 3^{ème} qui est la plus importante, la Brenne, non guéable, ce qui empêche toute opération en plaine) coulent à 300 m de l'*oppidum*, pas *au pied*. Leurs **bords** sont à peine marqués, car elles serpentent dans les prairies. Elles sont à sec l'été et occupées par les vaches. On les qualifierait de ruisseaux plutôt que de *flumina*, mot qui désigne des rivières importantes, propres à couper le passage.
- la **plaine** mesure **3000 pas**, soit 4,500 km, en longueur, *in longitudinem*, glissée entre d'autres collines, *intermissam collibus*, comme une langue ; elle est en avant de la place forte, *ante id oppidum*. La plaine des Laumes s'étale, elle, sur 60 km en *largeur*...
- Il existe, au **nord**, une montagne trop importante pour avoir été cernée par les lignes. Celle d'Alise est au nord-ouest.

Les Alisiens opposent à ces précisions qui ne leur conviennent nullement des réponses alambiquées voire ridicules. La plaine des Laumes s'étend sur **60 km, en largeur** à perte de vue ? C'est qu'elle doit être mesurée en zig-zag, ou en diagonale, ou en demi-cercle... Ils ne répondent absolument rien sur les autres objections, hauteur, proximité, gorges etc. Ou, le pire, traduisent froidement (Yann Le Bohec) *in longitudinem* par « en largeur ».....

Et surtout, ils font une impasse totale sur les éléments rédhitoires :

- la **montagne**, c'est-à-dire un massif montagneux, au **nord** de la place forte, dont les parois sont escarpées, *prærupta*, si bien que les Gaulois doivent les **escalader**, *ex ascensu temptant*, pour atteindre le camp de deux légions que César a installé **au sommet**, *superiores munitiones*, de la montagne.

- La montagne Nord d'Alise n'est pas au nord mais au **nord-ouest** ; déjà la carte de Bourguignon d'Anville trichait pour mettre le mont Réa au nord du Mont-Auxois qui porte Alise. Il n'existe pas d'**abrupts**, et les Gaulois ont d'autant moins besoin de les escalader que le **camp du Réa** se trouve **au pied** de la colline et pas en haut !

- On oublie de spécifier qu'Alésia était une « **très grande ville** » et qu'elle était la « **métropole religieuse de toute la Celtique** » (Diodore de Sicile). Qu'une métropole religieuse n'abrite aucun monument religieux gaulois ou même protohistorique, s'il est vrai que la ville eût été construite par Hercule, est en soi une curiosité ! Donc, on ignore la « **métropole religieuse** » et la « **très grande ville** ».

- Sur les **97 ha** d'Alise, il est possible de caser, à la louche : **18 000 hommes** ! Or, ils seront 95 000, plus la population, la ville, les troupeaux, les pâturages...

- Cette ville était, dit Plutarque, « **imprenable à cause de l'énormité de ses remparts** ». Pas de remparts à Alise, donc on n'en parle pas.

- Enfin, on se garde bien de parler du **second site**, qui fait diptyque avec celui d'Alésia, où se déroule, la veille du siège, le combat de cavalerie lors duquel Vercingétorix attaque César et, repoussé, se retire sur Alésia. Il y faut une plaine, une colline à droite de l'armée romaine, un fleuve derrière lequel s'installe l'infanterie, et le tout à **15 km**, une **demi-étape**, de l'*oppidum* d'Alésia. Pas de plaine à moins de **60 km** d'Alise, en dépit des 52 possibilités examinées. Ce qui amène les Alisiens à traduire **altero die**, le « lendemain » par « le surlendemain »... pour que César ait le temps de franchir la distance !

L'archéologie alisienne

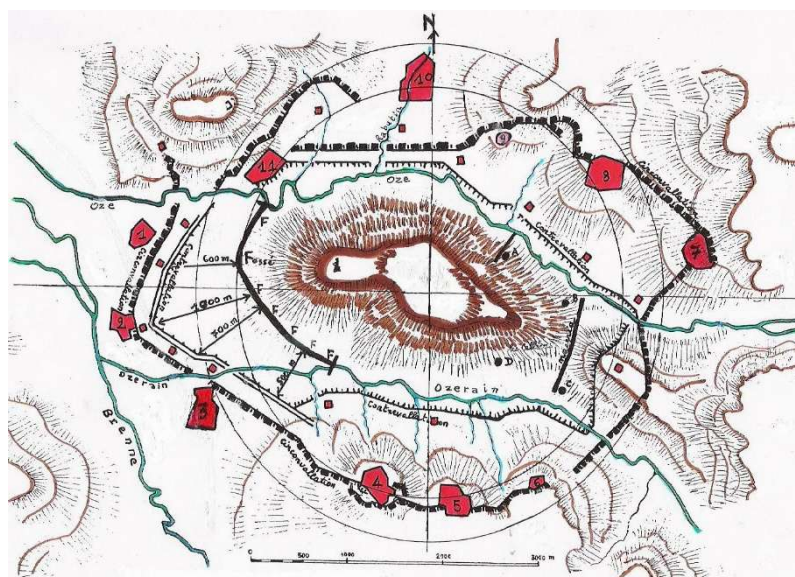
Alise appuie essentiellement ses prétentions sur les découvertes archéologiques. Mais cet appui est-il solide ?

Il y a des fossés, oui ; des camps, oui. Sont-ce des vestiges césariens ? Non.

Il y a des monnaies, oui ; des armes, oui. Datent-elles du siège de 52 ? Non.

Voyons en détail.

Le plus flagrant est la taille des deux lignes fortifiées, qui doivent mesurer **17 km**, côté intérieur et **21 km** côté extérieur. Si Alise veut respecter ces mesures, il lui faut écarter exagérément ces lignes de la colline qu'elles enserrent, et les faire se gondoler à mi-pente des collines alentour. Les Gaulois disposent à



volonté de l'eau des deux rivières.

Pourquoi imposer aux légionnaires de construire 17 km de fortifications, pour entourer **4, 575 km** ?

Les lignes laissent 1850 m entre elles et la colline : est-ce bien raisonnable ?

César a été « obligé », dit-il, *tantum spatium... necessario*, de réaliser ces travaux. Cela laisse entendre que le site à entourer était bien plus vaste que le mont Auxois.

Comme aucun relief n'interrompt les lignes, leur édification doit être continue. Le travail imposé aux hommes aurait mobilisé deux fois l'armée romaine 24h sur 24 : inadmissible.

Comme la distance entre les deux lignes est très variable, il ne reste parfois que 300 m aux soldats pour établir leurs camps : or, un camp romain s'établit sur un côté de 600 m. Sur Grésigny, il n'y a que 100 m !

Du coup, les **camps** se retrouvent **en dehors** de la circonvallation, alors qu'elle a été édiflée pour les protéger (camps H, I, K). Parfois même, ils l'enjambent !

Les *castella*, organisés pour protéger les soldats pendant les travaux, sont derrière les fortifications au lieu d'être devant ; et pourquoi en installer devant la circonvallation ? Les Gaulois ne peuvent attaquer pendant la construction de la seconde ligne puisqu'ils sont bloqués par la première ! Ces fortins taillent 1/2 ha... C'est sans commentaire.

Les camps n'ont nulle part la taille requise de **45 ha pour 2 légions**, selon Polybe, et doivent même être plus grands puisque de son temps l'effectif était de 4500 hommes par légion et qu'au temps de César elle est de 6000 (réforme de Marius, son grand-oncle). Leur surface varie entre **36 ares**... 1 ha, 3 ha, 4, 5, 6, 7, et le plus grand : **9 ha**. Une plaisanterie ?

Ils brillent même par leur absence ! Dans la plaine, où ils ont résisté, dit César, à tous les assauts, on n'en trouve plus un seul, entre Bussy et Flavigny, soit sur 9 km de parcours. Ceux qu'on avait cru identifier étaient des enclos à chèvres ou des établissements gallo-romains.

Le **grand fossé d'arrêt** (FFF) a été creusé, selon César, à **400 pieds**, soit **120 m**, en avant de la contrevallation. Il en est **distant**, à Alise, de **680 m**, de 600, de 700, de 500, jusqu'à **1000**, selon la courbe qu'il décrit...

On a donc osé corriger les manuscrits et remplacé les **PIEDS** de César par des **PAS**, ce qui permet de multiplier 400 par 1,50 plutôt que par 0,30... et, du coup, Alise vérifie César !

Au lieu d'être un fossé en fond de cuve (même largeur en haut qu'au fond), il mesure 5 m en haut (au lieu de 6 m) et 2,5 m au fond, il est donc en V.

Les autres fossés devraient mesurer 4,40 m d'ouverture, ils en sont loin ! Pas un seul ne respecte les chiffres de César. Comble d'aberration : certains sont profonds de... **32 cm** ! Les appeler « fossés militaires » ? On hésite ! Ce sont des rigoles de drainage, vu l'état marécageux du terrain.

Quant aux Gaulois, Napoléon III les a logés à l'arrière de la colline Très pratique pour surveiller les Romains. Et puisque tous les combats se sont déroulés dans la plaine de 3000 pas, il leur faut contourner tout le Mont Auxois pour venir s'y battre !

Les tours, sur les retranchements, devraient être distantes de 24 m... Elles le sont de 7 m, 15 m, 18 m, 58 m ou 60 m, pas une seule fois de 24. On se demande pourquoi César a communiqué des chiffres, puisque personne ne les a respectés !

Quant aux trous creusés pour y enfoncer des pieux pointus, qui devraient être profonds de 1 m, ils le sont de 30 cm... Ils devraient être distants de 2,60 m, ils le sont de 90 cm... Et en certains endroits, les tranchées sont profondes de 5 cm, pour retenir des pieux de 1 m...

Passons aux **objets** trouvés :

- Les **monnaies** sont en orichalque, un alliage inconnu à cette époque. Si elles ont été frappées sur l'*oppidum*, comme monnaies de siège (mais pour acheter quoi ?) elles devraient être neuves puisque ayant circulé moins d'un mois ! Or, elles sont très usées...

- Les fibules ne sont pas de la bonne époque, tout comme les amphores (30 av. J.-C.)

- Les armes : un vrai bric-à-brac de trois ou quatre époques différentes. Elles sont en trop grand nombre (environ 700 fers) quand on sait qu'une armée ne laissait traîner derrière elle aucun débris métallique. On n'a pas retrouvé de glaive, arme typique des Romains ; mais il y a des *tribuli* que César ne mentionne pas. Tout ce matériel gêne tellement les Alisiens qu'ils en ont fini par l'identifier comme un dépôt votif...

- Tout comme les quelque 1000 monnaies des fossés, mises à l'abri, nous dit-on, dans les fossés extérieurs des camps, la veille des combats.¹³

- Du reste, on désavoue ce camp, aujourd'hui, et c'est d'autant plus gênant que c'est dans le **fossé** qui l'entoure qu'on a trouvé tous les objets, armes, monnaies, censés prouver Alésia dans Alise. S'il n'y a pas de camp, il ne devrait pas y avoir de fossé ! et donc, ni armes ni monnaies ! ce qui signe la tricherie napoléonienne, cautionnée par le silence des Modernes.

L'archéologie d'Alise est donc une pure aberration ! Mais lisez n'importe quel ouvrage ou article de revue, de J.-L. Voisin, de Y. Le Bohec : « Aucun autre site ne peut montrer pareille richesse archéologique ! » Mieux vaut, pour leur crédibilité, qu'ils ne la montrent pas !

« *Le dogme officiel, écrivait Georges Colomb, ne repose sur aucune base sérieuse et, s'il tient debout, ce ne peut être que par la force de l'habitude.* »

La situation géographique

Reprenons donc la recherche sur des bases nouvelles et... suivons César depuis le moment où il va s'ébranler, avec ses douze légions, pour aller « secourir la Province » (= la Provence). Le gros handicap d'Alise, c'est sa situation sur la carte par rapport à ce que dit César du contexte où il évolue à ce moment de la guerre.

Car César est **en retraite**, devant la menace d'une insurrection générale qui couve. Dès Gergovie, il a envoyé un ordre de rappel à toutes les légions cantonnées à Sens et ailleurs, ainsi qu'à son fidèle Labiénus qui était parti pour Lutèce calmer les *Parisii*. César a fixé le rendez-vous à **Sens** (Agedincum). Mais quand Labiénus y arrive avec ses 6 légions, il ne trouve

¹³ Hypothèse de L. Popovich, *les Monnaies romaines du siège d'Alésia*, dans *Dossiers d'archéologie*, 305, 2005, 77-79, p. 79. Comment les aurait-on récupérées, ces monnaies microscopiques, dans la terre, les cadavres, les débris emplissant les fossés ? Comment chacun aurait-il reconnu les siennes ? Comment les vainqueurs auraient-ils laissé traîner pareil trésor ?

pas César puisqu'il « *se rend auprès de César avec toutes ses troupes* ». Où est César ? Chez les **Lingons**, ses alliés, c'est Dion Cassius qui nous le dit. Et il y reste deux mois : le temps qu'arrive la cavalerie germaine qu'il a envoyé chercher, puisque les Éduens viennent de s'emparer de tous les chevaux entreposés à Diou (Noviodunum).

À partir de là, César va tenter de rejoindre la **Province**, romaine, où il ne craindra plus rien. Vercingétorix va l'intercepter sur cette route, et l'attaquer, à 15 km environ d'Alésia. Et c'est au moment où, ayant franchi la frontière des Lingons, il est passé en Séquanie. Si le *in Sequanos* de César a fait couler des flots d'encre, Plutarque a écrit que César avait franchi la frontière, et Dion Cassius qu'il fut arrêté **en Séquanie**. La Séquanie, c'est le **Jura**.

S'il part de Langres – ou de la frontière entre Lingons et Séquanes – César n'a aucun motif de se dérouter pour obliquer sur Alise, vers le centre de la Gaule, en insurrection. C'est la raison pour laquelle les Alisiens le font partir de Sens, et pas de Langres : il a ainsi la possibilité de passer par Alise.

Mais cela fait bon marché du texte de Dion Cassius, cela suppose que :

- César est resté deux mois à Sens, en pleine insurrection,
- les Germains sont arrivés à Sens *incognito*,
- et il existe une plaine à 15 km d'Alise susceptible d'avoir servi de cadre au combat de cavalerie : on n'en a pas trace.
- Et, bien sûr, César n'aura pas franchi la frontière Lingonie-Séquanie. Mais les Alisiens n'utilisent jamais les textes grecs... pour cause...

Or donc, Si César est bien sur la route de Genève, grande ville de la Province, c'est qu'il a décidé de passer par le Jura, et il existe bien, sur la table de Peutinger, la route Langres-Genève, qui traverse la Séquanie à travers des cols presque en ligne droite.

Pour quelle raison aurait-il adopté cet itinéraire montagneux ? Parce que Vercingétorix entretient la guérilla sur tout le bord du couloir de la Saône, où passe le trajet habituel, et au fond de ce même couloir. César n'a donc pas le choix : le Jura est encore tranquille, il passera par le Jura : une série de cols le mène tout droit à la Province. La voie néolithique existe, de Langres à Nyon, et les ponts néolithiques aussi.

Mais si Vercingétorix lui a interdit le couloir de la Saône, c'est qu'il a une idée derrière la tête : l'attirer vers Alésia, et l'y maintenir fixé jusqu'au moment où l'immense armée de tous les Gaulois coalisés viendra le prendre par l'arrière et l'écraser contre la montagne.

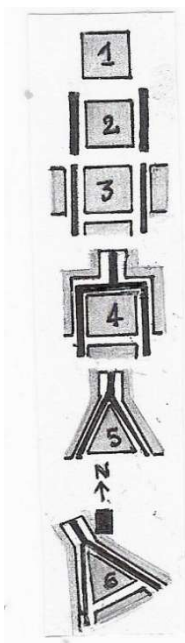
Le texte le dit, quand on l'interroge consciencieusement : les troupes gauloises **avaient construit** en avant de la ville un mur (*maceria*) et un fossé, et les Mandubiens, habitants d'Alésia, **avaient entreposé** dans la ville de nombreux troupeaux et des réserves de blé. Alésia n'est donc pas pour le chef gaulois un refuge où le hasard de sa fuite, après la défaite de cavalerie, l'aurait amené, mais un lieu d'embuscade *choisi* à l'avance et *préparé* en vue d'un siège.

C'est donc qu'Alésia est dans le Jura ? Oui ; les textes le disent, et André Berthier l'y a trouvée.

V. la thèse André BERTHIER

La méthode qu'André Berthier mit en œuvre était aussi simple que géniale : partir des *textes*, non des trouvailles trompeuses. Réunir toutes les données révélatrices, voire les débusquer dans les temps des verbes, l'indication des distances ou des mouvements de troupes. Une fois ce *corpus* constitué, demander à un dessinateur de les traduire *graphiquement*, en tenant compte, bien entendu, des chiffres donnés par César, qui peuvent déterminer des surfaces ou des périmètres. Une fois le croquis achevé, se procurer des cartes d'État-Major à l'échelle voulue, sélectionnées en fonction des régions où César avait des chances de se trouver, selon les deux itinéraires bourguignon et franc-comtois. Et puis, promener le croquis, réalisé sur un calque, sur l'ensemble des cartes soigneusement ajustées – qui couvriraient l'intégralité du plancher du bureau où il opérait. Enfin, trouver *LE* site qui coïnciderait au mieux avec les données des textes... sans oublier le second site qui fait corps avec celui du siège : celui du combat de cavalerie de la veille, situé à une demi-étape d'Alésia, soit 15 km, et comporterait une plaine susceptible d'avoir accueilli un combat où 15 000 cavaliers d'un côté et environ 8 000 de l'autre pouvaient se déployer, et une infanterie de 80 000 hommes attendre.

Voici les étapes de ce qu'on a appelé le « portrait-robot », puisque la méthode d'André Berthier peut s'assimiler à cette méthode bien connue dans les commissariats !



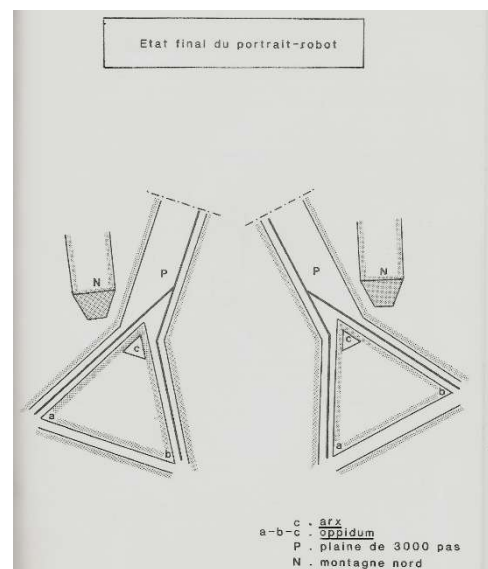
- Une surface déterminée par les mesures des lignes fortifiées alentour, par hypothèse de base : carrée.

- Tout autour, des collines de même hauteur à une faible distance (*mediocri interiecto spatio*) : l'intervalle est donc en forme de gorges.

- deux rivières léchant les bords, et se réunissant dans une grande plaine située en avant de la forteresse et en couloir entre des collines : ces précisions amènent à rétrécir le carré pour qu'elles puissent confluer, et à le transformer en triangle, puisque des rivières ne peuvent couler à angle droit.

- La présence d'une montagne, au nord, oblige à incliner la plaine de 3 000 pas soit à droite soit à gauche.

Ainsi fut identifié un site idéalement conforme aux mensurations indiquées par César et dont on voyait bien qu'il formait nasse et donc piège : une fois une armée entrée dans ce long couloir étroit, il suffisait de boucher l'extrémité ouverte pour la clouer devant un oppidum cerné par des gorges infranchissables. Il se trouve à Chaux-des-Crotenay, près de Champagnole, le village de Syam occupant la plaine, celui de Crans, en haut des abrupts, correspondant au camp Nord.





(l'oppidum qui porte Alésia est à droite hors cadre ; devant lui, la plaine de Syam (camp de César et fortifications), de dr. à g., en longueur entre des collines au-dessus du village de Syam : le camp Nord)

À partir de là vinrent les vérifications sur le terrain, commandées par des considérations impératives tirées des textes, du bon sens et des exigences militaires.

La situation militaire

Dans le contexte que nous avons déterminé, il fallait que le site d'Alésia formât **barrage**, pour que César eût été *obligé* de mettre le siège. Il le dit : « il était impossible de la prendre autrement que par un siège en règle¹⁴ ». Les deux rivières qui baignent le pied de la colline ainsi que le « faible espace » laissé par la ceinture de collines alentour, l'empêchaient de passer. Il faut faire abstraction de la route qui n'existait pas : on voit que l'*oppidum* bouche hermétiquement le fond de cette longue nasse où César a été attiré, et dont une armée gauloise de 254 000 hommes viendra l'empêcher de sortir. Il ne pourra non plus faire demi-tour, car les 95 000 Gaulois de Vercingétorix tomberaient sur ses 60 000 ou 72 000 soldats romains...

Il faut, à présent identifier le site complémentaire, celui du combat de cavalerie : on peut le situer dans la plaine de Crotenay – aujourd'hui un aérodrome – à 15 km du site. On y trouve bien le fleuve abritant derrière lui l'infanterie gauloise, la butte à droite de l'armée romaine, et même la barre montagneuse qui empêcha César de voir l'attaque à son début.

La route qu'il a suivie jusque-là, route protohistorique que l'on a repérée un peu en amont, ne s'arrête pas au pied de l'*oppidum*. Elle y monte et le franchit, au pont Jean Tournier, puis en ressort par le col du Gyps, et continue par d'autres cols (Morbier, Savine, Givrine, Saint-Cergues), jusqu'à Nyons. Seulement, en ce mois d'août 52, les 95 000 Gaulois, campés sur la colline, empêchaient tout passage !

Parlons de ces 95 000 hommes. Ce nombre comprend les 15 000 cavaliers de Vercingétorix rescapés du combat de cavalerie, que le chef va envoyer dans toute la Gaule chercher des renforts. Oui, mais, au début du siège il a bien fallu les loger, ainsi que leurs chevaux. Pour l'infanterie, César a mentionné par deux fois le nombre de 80 000 fantassins.

¹⁴ César, *B.G.*, VII, 69.

Le général gaulois a donc dû choisir un lieu assez important pour accueillir ses 95 000 hommes, en sus de la population des Mandubiens, de leur ville, de leurs remparts, de leurs troupeaux, pâturages, bâtiments agricoles, et des « nombreux troupeaux » qu'ils y ont fait entrer pour le siège.

Il faudrait **225 ha** pour y mettre UNIQUEMENT les soldats ! Avec ses 97 ha, Alise est éliminée d'office.

Le site de Chaux-des-Crotenay taille **1000 ha**. La ville, délimitée par ses remparts cyclopéens aux dalles pesant environ 1 tonne chacune, s'étend sur 140 ha, comme Besançon par exemple, et tout autour abondent prairies et pâturages susceptibles de loger et de nourrir 95 000 hommes, les chevaux et les réserves de nourriture sur... pattes.

Pour ce qui est de la stratégie, considération prégnante en ce qu'elle n'est pas interchangeable comme l'est un relief indiqué en quelques phrases, et qu'elle doit pouvoir rendre compte de toutes les péripéties décrites, on est en mesure de replacer tous les mouvements de troupes indiqués par César, et de comprendre la fameuse dernière bataille dite « du camp Nord » qui décida du sort de la guerre.

Le seul point fragile des fortifications romaines se trouve au petit col qui domine la plaine et permettrait à qui arriverait jusque-là de descendre sur Syam en un clin d'œil, et de se retrouver, surtout, **à l'intérieur des lignes romaines**. C'est pourquoi César y a installé deux légions.

Désespérant de venir à bout des formidables fortifications élevées par César, les chefs de l'armée de secours, (enfin arrivés sur les lieux après un bon mois de retard, ce qui a obligé Vercingétorix à expulser les habitants d'Alésia, faute de pouvoir les nourrir, et à rationner sévèrement ses soldats), vont essayer de les *contourner*. Ils envoient le cousin de Vercingétorix, Vercassivellaun, avec 60 000 Gaulois, contourner, de nuit, la colline Nord. Arrivés vers 9 h, ils se reposent jusqu'à midi, heure du déclenchement d'une triple attaque :

- 1 - des assiégés sur les retranchements de plaine, côté intérieur ;
- 2 - depuis les collines tout autour, des 194 000 Gaulois qui y campent ($254\,000 - 60\,000 = 194\,000$).
- 3 - des hommes de Vercassivellaun sur le camp Nord – et l'on voit que, s'ils déferlent, d'en-haut, à l'intérieur des lignes de plaine, la situation, pour les Romains, est désespérée. Il faut donc défendre ce camp coûte que coûte, et c'est la raison pour laquelle César va intervenir en personne.

À Alise, cette reconstitution est impossible : les troupes de Vercassivellaun auraient besoin d'une heure et demie de marche pour atteindre l'arrière de la colline Nord, pas de toute la nuit. Et le camp étant en bas de pente, on ne pourrait l'atteindre en « escaladant »... Tous les détails du dernier combat se mettent en place comme les pièces d'un puzzle exactement replacées.

L'archéologie à Chaux

Le site ayant été déclaré « archéologiquement nul » par une Autorité qui visita le site (et resta une heure pour visiter 1 000 ha !) il n'y eut jamais que des autorisations de sondages non de fouilles, limitées au camp Nord, sans subvention bien sûr. Nous fûmes donc une trentaine de bénévoles à creuser à la pelle de jardin, un mois ou deux par an, durant quelques dizaines d'années. Le mobilier surgit du sol : poteries brisées par milliers, débris d'armes, même une clef modèle Pompéi, une patère estimée de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C.

Aujourd'hui, nous avons pu envisager des campagnes de reconnaissance aérienne par LIDAR (caméra aéroportée photographiant le sous-sol), par magnétométrie et par géoradar, toujours effectuées par des bénévoles, mais spécialistes de haute technicité.

Résultat : le périmètre des camps Nord, avec leurs tours et leurs *agger*, la ligne des tours, espacées des 24 m spécifiés par César, les poternes et autres murs de facture militaire, situés là où les nécessités de la défense le demandaient. Ils avaient été repérés jadis, ainsi, d'ailleurs, que les *lilia* (pieux aiguisés, dans leurs trous). D'autres structures (redoutes) existent dans la plaine. Des polémologues familiers du texte de César et de la poliorcétique antique affirment que les vestiges sont bien là où on les attendait.

Même en l'absence de vérification archéologique intrusive ou de découvertes d'objets, les vestiges présents sur le terrain venaient donc confirmer la pure construction de l'esprit qu'était la thèse Berthier appuyée sur le texte de César et des Grecs. La vérification militaire a été faite par des experts en polémologie, sur les distances, les portées des engins de jet etc. : chaque mur, chaque tour se trouve à l'endroit voulu et a sa justification.

Lors des explorations de jadis, nous avons sorti du sol des objets qui pouvaient correspondre à l'époque des combats. Récemment, l'un des nôtres, qui arpente le site de long en large à longueur d'année, a pu mettre au jour, en surface, les traces d'un établissement de l'Âge du Bronze : haches, faucilles, bijoux etc. Les Mandubiens étant, selon Pline, des bronziers renommés, peut-être sommes-nous là chez eux !

Car nous avons tous les monuments Néolithiques voulus pour que notre Alésia soit la métropole religieuse qu'elle doit être selon Diodore. Des monuments uniques, tels les monuments à niche, contenant des œufs de pierre d'une texture différente de celle du réceptacle, des fours muraillés creusés en pleine forêt, des tumulus à construction ornementée, des ogives, et, bien sûr, quantité d'orthostates, dalles sur chant, dolmens... des centaines en vérité. Tous sont orientés vers l'est, et tous répondent aux lois du Nombre d'Or...

S'il faut conclure : Alésia, celle de César et celle d'Hercule, dort sans doute sous la terre jurassienne... Mais interdit d'y aller voir...

Elle en surgira peut-être un jour, et il faudra rendre hommage, alors, à ce Schliemann des temps modernes que fut André Berthier, dont le seul raisonnement et le seul bon sens vinrent à bout des illusions bâties sur le sable comme des tricheries destinées à étayer ces illusions ; et qui eut la joie de voir les réalités du terrain correspondre aux données des textes et valider sa méthode, la plus grande joie qui puisse être donnée à un savant.

Bibliographie élémentaire susceptible de compléter les allusions du texte :

Les textes

- César, *de Bello Gallico*, livre VII, éd L.A. Constans, Paris, les Belles Lettres, 1926 rééd. 1995¹⁴.
 Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 19, 1-2.
 Strabon, *Géogr.*, IV, 2, 3.
 Velléius Paterculus, *Hist. rom.*, II, 47, 1.
 Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, XXXIV, 48, 17.
 Plutarque, *Cés.*, 26-27.
 Tacite, *Ann.*, XI, 23.
 Florus, *Épit.*, I, 14, 20-26.
 Polyaeus, *Stratag.*, VIII, 23, 11.
 Dion Cassius, *Hist. rom.*, XL, 39-41.
 Orose, *Adu. Pag.*, VI, 11, 411-404.
 Éric d'Auxerre, *Vie de saint Germain*, IV, 259-267. (en 864)
 Éric d'Auxerre, *Miracles de saint Germain*, II, 3, 114. (en 868).

Les ouvrages modernes

- Napoléon I^{er}, *Précis des guerres de Jules César*,
 Napoléon III, *Histoire de Jules César*,
 J. Carcopino, *César*,
 J. Carcopino, *Alésia ou les ruses de César*, Paris, 1958.
 J. Le Gall, *Alésia, archéologie et histoire*, Paris, 1963.
 J. Le Gall, *Alésia, textes littéraires antiques*, Paris, 1973.
 A. Berthier, *Alésia*, Paris, 1990.
 P.R. Machin, *le Dernier été d'Alésia*, Vesoul, 1995.
 P.R. Machin, *À la recherche d'Alésia : suivons César*, Vesoul, 1997.
 M. Reddé, *Fouilles franco-allemandes*, Paris, 2001.
 Ch. Goudineau, *le Dossier Vercingétorix*, Arles, 2001.
 M. Reddé, *Alésia, l'archéologie face à l'imaginaire*, Paris, 2003.
 D. Porte, *l'Imposture Alésia*, Paris, 2004.
 J. Berger, *Alésia, Chaux-des-Crotenay : pourquoi ?* Paris, 2004.
 D. Porte, *Alésia, l'imaginaire de l'archéologie*, 2012 (B.o.D.).
 Y. Le Bohec, *Alésia, 52 av. J.-C.*, Paris, 2012.
 J.-L. Voisin, *Alésia, un village, une bataille, un site*, Paris, 2012.
 D. Porte, *Vercingétorix, Celui qui fit trembler César*, Paris, 2013.
 D. Porte (dir. d'ouvr. collectif), *Alésia, la Supercherie dévoilée*, Paris, 2014.

Le modèle de développement urbain à partir de l'exemple des villes lévites

Franck Jullié

Quand Caïn tue son frère, il éprouve la nécessité de fuir, d'engendrer et de se protéger. Ainsi naît la première ville, au pays de Nod. Et il lui donne un nom, celui de son fils, Hénoc. C'est là sa patrie, un lieu fixe au milieu de l'errance, un lieu de sécurité. Il a désormais substitué la sécurité humaine à celle de Dieu. Des villes d'Adam ou de celles des Séthites, la Bible ne dit rien. Or, c'est aux fils de Cham que revient encore la construction des villes après le Déluge... Nemrod bâtit Babel, Erech, Akkad et Kalneh... Et l'on connaît la suite de Babel à la Dispersion des peuples.

Or, la ville, c'est aussi le lieu de la non-communication, un lieu de captivité, un lieu où corps et âmes sont à vendre, un lieu de changement pour l'homme de la campagne. Et pendant ce temps, partout souligne Jacques Ellul dans son livre passionnant *Sans feu ni lieu*, Israël a été séparé de la ville ; il y est passé, il n'y est pas resté. Israël semble être comme un corps étranger dans la ville. Et pourtant, force est de constater que le peuple de Dieu est contraint de vivre avec la ville, tantôt de contribuer à sa construction – en Egypte, par exemple - , tantôt de l'occuper, tantôt de la rebâtir au prix de son premier-né (Jéricho), tantôt même de devenir bâtisseur (Salomon). De là risquerait de naître un goût pour une sorte d'esclavage, quand ce n'est pas celui de l'idolâtrie. Et pourtant, Dieu a donné un modèle de ville idéale pour les Lévites, c'est-à-dire la tribu de Lévi qui ne possède pas de terre, car elle possède le service de Dieu.

Franck Jullié est statisticien et passionné des Saintes Ecritures. Il s'est plu à étudier pour nos lecteurs ce modèle de croissance urbaine avec des outils mathématiques.

Introduction

Dans la Bible, l'organisation de l'espace urbain n'est pas laissée au hasard ni à la seule initiative humaine. Au cœur de la législation mosaïque se trouve un modèle précis et exigeant destiné aux villes attribuées aux Lévites. Bien plus qu'une simple mesure administrative, ce dispositif révèle une vision théologique profonde de la relation entre l'homme, la ville et la Création. Il

propose une manière radicalement différente de concevoir la croissance urbaine, fondée sur la mesure, la protection des sols et le refus de l'expansion infinie.

1. Les villes lévites

La Bible ne propose pas de traité d'urbanisme au sens moderne du terme. Elle ne décrit ni plan cadastral général, ni réglementation applicable à toutes les cités d'Israël. Cependant, elle fixe, dans le cadre précis des villes attribuées aux Lévites, un modèle d'organisation spatiale. Ce modèle, exposé dans deux textes législatifs majeurs – Nombres 35 et Lévitique 25 –, repose sur deux principes indissociables : la création obligatoire d'une ceinture verte inaliénable autour de chaque ville et l'impossibilité de densifier ou d'étendre indéfiniment la ville elle-même.

Dès l'installation en Terre promise, Dieu commande à Moïse : « Commande aux enfants d'Israël qu'ils donnent aux Lévites, sur l'héritage qu'ils posséderont, des villes pour y habiter ; vous leur donnerez aussi un territoire tout autour de ces villes. Ils auront les villes pour y habiter ; et les territoires de ces villes seront pour leur bétail, pour leurs biens et pour tous leurs animaux. Les territoires des villes que vous donnerez aux Lévites seront de mille coudées tout autour, depuis la muraille de la ville en dehors. Vous mesurerez donc, en dehors de la ville, du côté de l'Orient deux mille coudées, du côté du Midi deux mille coudées, du côté de l'Occident deux mille coudées, et du côté du Nord deux mille coudées, et la ville sera au milieu. Tels seront les territoires de leurs villes. » (Nombres 35, 2-5)

Le terme hébreu *migrash* (מִגְרָשׁ), traduit ici par « territoire » ou « faubourgs », désigne une zone périphérique strictement délimitée. Elle comprend une première bande de 1 000 coudées (environ 500 mètres) immédiatement à partir de la muraille, réservée aux usages productifs (animal et végétal), et une extension totale de 2 000 coudées (environ 1 km) dans chaque direction cardinale, la ville étant placée exactement au centre. Cette ceinture verte n'est pas une simple zone tampon paysagère : elle est fonctionnelle (élevage et agriculture de proximité) et structurante. Elle intègre la ville à la terre agricole au lieu de l'en séparer. La ville n'est jamais pensée comme une entité autonome ou extensible ; elle est un noyau entouré d'un espace vivant et protégé.

Le dispositif est verrouillé par la loi du Jubilé : « Quant aux villes des Lévites et aux maisons des villes qu'ils auront en propriété, le droit de rachat sera perpétuel pour les Lévites. Et celui qui aura acheté des Lévites, sortira au jubilé de la maison vendue et de la ville de sa possession ; car les maisons des villes des Lévites sont leur possession parmi les enfants d'Israël. Les champs des faubourgs de leurs villes ne seront point vendus ; car c'est leur propriété perpétuelle. » (Lévitique 25, 32-34)

Les champs des faubourgs (שְׂדֵה מִגְרָשׁ) ne peuvent être vendus, ni aliénés, ni convertis en terrain constructible. Même en cas de vente temporaire, le Jubilé les restitue automatiquement. Cette propriété perpétuelle empêche toute forme d'étalement urbain ou de marchandisation des espaces verts périphériques.

La combinaison des deux prescriptions produit un effet systémique puissant : la ceinture verte ne peut ni être réduite, ni être vendue, ni être urbanisée ; la ville elle-même ne peut donc pas s'étendre au-delà de ses murailles sans violer la loi. Dès lors, la seule réponse biblique à la croissance démographique est la fondation de nouvelles villes. Le modèle induit nécessairement un réseau de cités de taille humaine, séparées les unes des autres par des espaces agricoles et naturels vivants. Il refuse par principe la mégalopole et la métropolisation, la *babélisation*.

Ce dispositif s'oppose implicitement au projet de Babel (Genèse 11), symbole de la centralisation verticale, de la concentration infinie et de l'autonomisation de la cité par rapport à la Création. La vision lévitique est au contraire horizontale, mesurée et encadrée par des frontières divines.

En synthèse, les règles bibliques d'organisation urbaine, telles qu'elles apparaissent dans les textes lévites, peuvent se résumer en trois points clairs et contraignants : toute ville lévitique doit être entourée d'une ceinture verte de 2 000 coudées (environ 1 km dans chaque direction), dont la première moitié est dédiée aux activités productives ; cette ceinture est inaliénable et perpétuelle : elle ne peut être ni vendue, ni urbanisée, ni réduite ; la croissance de la population ne peut se traduire que par la création de nouvelles villes, et non par l'extension ou la densification des cités existantes.

Ce modèle, bien que spécifiquement appliqué aux villes des Lévites, offre un paradigme théologique cohérent et radicalement anti-expansionniste. Il pose les bases d'un urbanisme biblique qui privilégie la mesure, l'intégration à la terre et la décentralisation plutôt que la concentration et l'artificialisation des sols. Il constitue ainsi une référence pour réfléchir aux limites de la croissance urbaine et à la préservation des espaces naturels et agricoles.

Ce modèle lévitique, bien qu'ancré dans un contexte sacerdotal particulier, dépasse largement son cadre historique. Il offre aujourd'hui encore une réflexion sur les dérives de l'urbanisme moderne : artificialisation des sols, étalement urbain incontrôlé, concentration dans des mégalopoles, rupture avec le vivant. En rappelant que la ville doit rester un noyau entouré de vie, la Bible dessine les contours d'un urbanisme humble, inscrit dans les limites posées par le Créateur. Un urbanisme où la croissance ne se fait pas au détriment de la terre, mais par la multiplication harmonieuse de cités à taille humaine.

2. Estimations mathématiques de la taille des villes lévites

Dans l'imaginaire urbain contemporain, l'idée d'une ville qui se nourrit elle-même évoque à la fois les utopies de la cité-jardin d'Ebenezer Howard et les expériences contemporaines de permaculture à grande échelle. Pourtant, ce rêve prend ici une forme précise et quantifiable : une ville circulaire entourée d'une bande végétale strictement agricole de 500 mètres de large, entièrement consacrée à la production végétale et animale. L'objectif est simple et radical : assurer l'autosuffisance alimentaire totale ou partielle de ses habitants. À travers un modèle mathématique rigoureux, nous explorons ici les tailles moyennes de population

possibles selon que cette ceinture verte couvre 100, 75, 50 ou seulement 25 % des besoins alimentaires :

% d'autosuffisance	Population moyenne (nb habitants)
100	436
75	628
50	1 070
25	2 823

Annexe 1 : Le modèle repose sur une géométrie élémentaire et puissante. Soit R le rayon de la ville en mètres. La surface urbaine est alors $\frac{\pi R^2}{10\,000}$ hectares. La surface agricole de la ceinture, annulaire, s'exprime par la différence des aires :

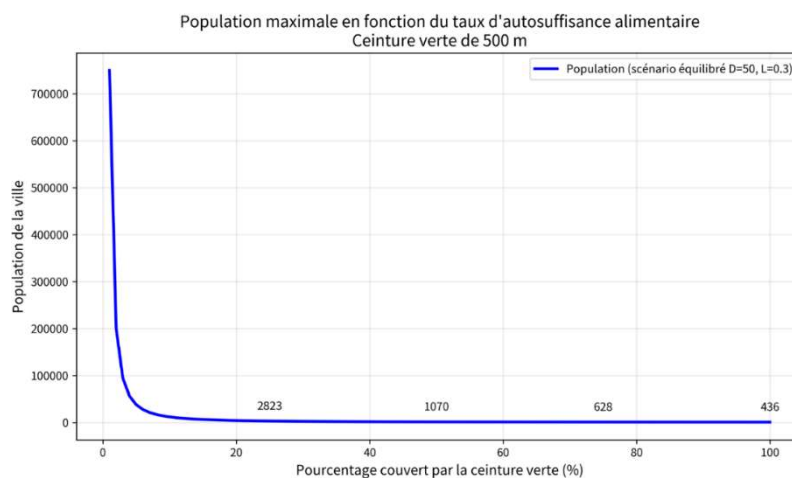
$$\pi \frac{(R + 500)^2 - R^2}{10\,000} = \pi(0,1R + 25) \text{ ha.}$$

La population P est limitée par la densité urbaine D (personnes par hectare) côté ville et par la surface agricole nécessaire par habitant L (hectares par personne) côté ceinture. Lorsque la ceinture fournit seulement une fraction F (entre 0 et 1) des besoins, l'équation d'équilibre devient :

$$F \cdot D \cdot L \cdot R^2 - 1\,000R - 250\,000 = 0.$$

Cette équation quadratique se résout explicitement pour R , puis $P = D \times \frac{\pi R^2}{10\,000}$. Cinq scénarios types ont été simulés (optimiste, équilibré, conservateur, dense végétarien-leaning, faible densité carnivore), variant D de 20 à 150 pers./ha et L de 0,15 à 0,80 ha/pers. selon l'intensité culturelle et le régime alimentaire. Les moyennes de population présentées ci-après sont les moyennes arithmétiques de ces cinq scénarios pour chaque taux F , offrant ainsi une vision « typique » et robuste.

En retenant un **scénario équilibré** ($D = 50$ pers./ha, $L = 0,30$ ha/pers. ; D = densité urbaine (pers./ha), L = surface agricole nécessaire par personne (ha/pers.)), représentatif d'une ville compacte avec un régime alimentaire mixte réaliste, on obtient le graphe suivant :



À **10 %**, la population dépasse **7 000 habitants**.

Annexe 2 : La relation entre le pourcentage F (en fraction) couvert par la ceinture verte et la population P s'obtient en résolvant l'équation d'équilibre suivante :

Pour un rayon R (en mètres) de la ville : $F \cdot D \cdot L \cdot R^2 - 1000R - 250\,000 = 0$

où :

- D = densité urbaine (pers./ha)
- L = surface agricole nécessaire par personne (ha/pers.)

La solution de cette équation quadratique est :

$$R(F) = \frac{1000 + \sqrt{1\,000\,000 + 1\,000\,000 \cdot F \cdot D \cdot L}}{2 \cdot F \cdot D \cdot L}$$

La population est alors :

$$P(F) = D \cdot \frac{\pi R(F)^2}{10\,000}$$

3. Un modèle de développement : la grande ville ceinturée de villages et de terres agricoles

Un modèle de développement territorial équilibré serait celui de la grande ville ceinturée de villages et de terres agricoles. Ce troisième modèle, inspiré à la fois du principe biblique des villes lévétiques à taille humaine et des nécessités contemporaines de souveraineté alimentaire, consisterait en un réseau polycentrique composé de **grandes villes moyennes** (entre 50 000 et 250 000 habitants) entourées d'une ceinture dense de villages et de terres agricoles productives, garantissant une autonomie alimentaire quasi totale pour l'ensemble du territoire concerné.

Dans ce schéma, la grande ville constituerait le pôle administratif, culturel, médical, éducatif et économique de haut niveau, tandis que les villages périphériques (de 500 à 3 000 habitants chacun) assureraient la production agricole, l'artisanat, le petit commerce et une partie de l'habitat résidentiel. Cette organisation crée une **ceinture vivante** autour de la ville principale, évitant à la fois l'étalement urbain chaotique et l'isolement rural. Elle reprend l'esprit du *migrash* biblique — cette zone protégée et productive entourant les cités — tout en l'adaptant à une échelle moderne.

Simulations concrètes de surfaces et d'organisation :

- Pour une ville de **100 000 habitants** (taille médiane réaliste) :
 - Superficie urbaine dense : environ 40 à 60 km² (densité de 1 700 à 2 500 hab/km², comparable à des villes comme Rennes, Angers ou Caen).
 - Ceinture verte immédiate (inspirée des 2 000 coudées bibliques) : un anneau d'au moins 1 à 2 km de largeur non constructible, dédié aux parcs, forêts urbaines, maraîchage intensif et loisirs.
 - Villages périphériques : 12 à 20 villages de 1 000 à 2 000 habitants chacun, situés entre 5 et 15 km du centre-ville.
 - Surface agricole nécessaire pour l'autonomie alimentaire : en agriculture raisonnée et diversifiée (céréales, légumes, fruits, élevage extensif de ruminants, volaille, aquaculture), il faut compter environ 0,35 à 0,5 hectare par personne pour une alimentation complète et résiliente (incluant pertes, rotations et biodiversité). Pour 100 000 habitants + les villages (environ 25 000 habitants supplémentaires), cela représente 45 000 à 65 000 hectares (450 à 650 km²) de terres productives.
 - Rayon global du réseau : environ 20 à 30 km autour de la ville principale, soit une surface totale de 1 200 à 2 800 km² (comparable à un département comme l'Orne ou la Mayenne).

- Pour une ville plus importante de **200 000 à 250 000 habitants** :
 - Superficie urbaine : 80 à 120 km².
 - Nombre de villages : 25 à 40.
 - Terres agricoles requises : 80 000 à 130 000 hectares (800 à 1 300 km²).
 - Rayon d'influence : 25 à 40 km.

Ces réseaux « ville + ceinture de villages + couronne agricole » permettraient une **autonomie alimentaire réelle** tout en maintenant une densité humaine viable pour les services publics de qualité (hôpitaux, universités, transports en commun efficaces). Les villages, reliés par des routes secondaires et des pistes cyclables, deviendraient des pôles de production spécialisée (maraîchage près de la ville, céréales et élevage plus loin), favorisant les circuits courts et la résilience face aux crises.

Conclusion

Ce modèle concilie les exigences bibliques de mesure et d'ancrage territorial avec les réalités démographiques et économiques modernes. Il évite à la fois la mégalopole dévoreuse de terres et le saupoudrage rural inefficace, proposant une organisation polycentrique, humaine et nourricière, profondément cohérente avec l'esprit anti-expansionniste et décentralisateur de la Torah.

Annexes calculs

1. Hypothèses de base (indispensables pour tout modèle)

- **Forme de la ville** : on suppose une ville circulaire (simplification classique en urbanisme pour maximiser l'efficacité de la bande périphérique ; le modèle reste robuste pour d'autres formes proches).
- **Bande agricole** : 500 m de large, 100 % dédiée à l'agriculture (cultures + élevage). Pas d'infrastructures ni de pertes.
- **Besoins alimentaires** : régime mixte équilibré (végétal + animal, avec une part modérée de produits animaux, compatible avec une agriculture durable). Pas de vegan strict ni de régime très carnivore.
- **Densité urbaine D** (personnes par hectare de ville) : typique d'une ville compacte ou éco-ville (30 à 150 pers./ha, soit 3 000 à 15 000 hab./km²). Une densité trop faible rend la ville « étalée » ; trop élevée, elle devient peu vivable sans espaces verts internes.
- **Surface agricole nécessaire par personne L** (ha/personne/an) : issue d'études scientifiques sur la capacité porteuse des terres agricoles. Valeurs réalistes pour un régime mixte avec élevage (d'après l'étude Peters et al., 2016, *Elementa*) :
 - **Optimiste** (agriculture intensive/régénérative, haute productivité, peu de viande) : 0,15–0,25 ha/pers.
 - **Équilibré** : ~0,3 ha/pers.
 - **Conservateur** (plus de produits animaux, méthodes classiques) : 0,5–0,8 ha/pers. Ces chiffres incluent les rendements réels (calories, protéines, vitamines), les rotations culturales, les pâturages pour animaux et les pertes. Des méthodes bio-intensives (ex. : Jeavons) ou tropicales bien conçues peuvent descendre jusqu'à 0,1 ha/pers., mais restent exceptionnelles en climat tempéré.

2. Modèle mathématique principal

Soit **R** le rayon de la ville en mètres.

- Surface de la ville (ha) = $\pi R^2 / 10\,000$.
- Surface agricole (ha) = $\pi[(R + 500)^2 - R^2] / 10\,000 = \pi(0,1R + 25)$.

Population **P** : $P = D \times \left(\frac{\pi R^2}{10\,000}\right)$ (côté ville) $P = \frac{\pi(0,1R+25)}{L}$ (côté agriculture)

En égalisant et en simplifiant (le π s'annule) : $D \cdot L \cdot R^2 - 1000R - 250\,000 = 0$

C'est une équation quadratique en **R** : $R = \frac{1000 + \sqrt{1\,000^2 + 4 \cdot (D \cdot L) \cdot 250\,000}}{2 \cdot D \cdot L}$ (on prend la racine positive).

Nombre de familles : on divise P par la taille moyenne d'une famille (ex. : 3 personnes/famille en moyenne européenne moderne ; tu peux ajuster à 2,5 ou 4 selon le contexte).

Ce modèle montre que **la bande de 500 m limite fortement la taille** : l'aire agricole croît linéairement avec R, tandis que l'aire urbaine croît quadratiquement. Au-delà de quelques centaines de mètres de rayon, l'agriculture ne suffit plus.

3. Modèles agronomiques complémentaires

- **Modèle de Peters et al. (2016)** : calcule la « capacité porteuse » des terres US pour 10 régimes alimentaires. Il intègre cultures, pâturages, conversion animale et rendements réels. Pour un régime omnivore sain → 0,25 à 0,93 ha/pers. (le nôtre est dans la fourchette basse grâce à l'efficacité supposée de la bande périurbaine).

- **Bio-intensif / permaculture** (Jeavons, Coleman) : 0,07–0,2 ha/pers. avec polyculture, compostage et minimisation des pertes. Idéal pour une bande étroite (maraîchage intensif + petits animaux).
- **Approche calories/rendements** : ~2 500 kcal/pers./jour → avec rendements européens moyens (céréales 6–8 t/ha, légumes intensifs >20 t/ha, élevage laitier/viande optimisé) on retombe sur les mêmes ordres de grandeur que ci-dessus.
- **Sensibilité** : si on ajoute serres, aquaponie ou élevage vertical dans la bande, L peut baisser de 20–30 %. Inversement, sols pauvres ou climat défavorable → L augmente.

4. Explication détaillée de l'équation

$$F \cdot D \cdot L \cdot R^2 - 1\,000R - 250\,000 = 0$$

Cette équation est le **cœur mathématique** du modèle. Elle exprime l'**équilibre** entre deux choses :

- La **population** que peut accueillir la ville (côté urbain)
- La **population** que peut nourrir la ceinture verte de 500 m (côté agricole), en tenant compte du pourcentage F qu'elle fournit.

Elle est obtenue en posant que ces deux populations sont égales, puis en simplifiant.

4.1. Origine géométrique des termes

On suppose une **ville circulaire** de rayon R (en mètres).

- **Surface de la ville** (en hectares) :

$$S_{\text{ville}} = \frac{\pi R^2}{10\,000}$$

(car 1 ha = 10 000 m²)

- **Surface de la ceinture agricole** (anneau de 500 m de large) :

$$S_{\text{ceinture}} = \pi \frac{(R + 500)^2 - R^2}{10\,000} = \pi(0.1R + 25) \text{ ha}$$

4.2. Population côté ville

La densité urbaine D (personnes par hectare) donne directement :

$$P = D \times S_{\text{ville}} = D \times \frac{\pi R^2}{10\,000}$$

4.3. Population côté agriculture

La ceinture doit nourrir F (fraction entre 0 et 1) des besoins de la population. Chaque habitant nécessite L hectares de terre agricole productive par an.

Donc la population maximale que peut nourrir la ceinture est :

$$P = \frac{F \times S_{\text{ceinture}}}{L} = \frac{F \times \pi(0.1R + 25)}{L}$$

4.4. Mise en équation (égalité des deux expressions de P)

On pose :

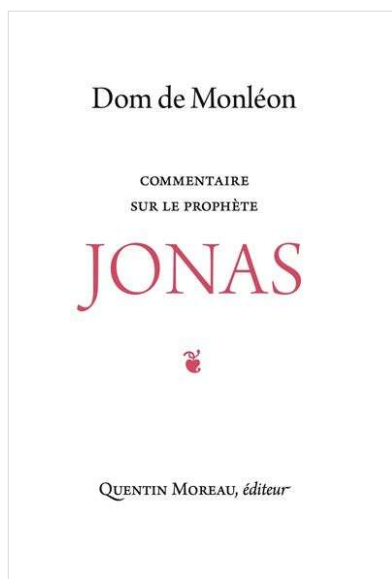
$$D \times \frac{\pi R^2}{10\,000} = \frac{F \times \pi(0.1R + 25)}{L}$$

Puisque $F \neq 0$, on obtient finalement :

$$F \cdot D \cdot L \cdot R^2 - 1\,000R - 250\,000 = 0$$



Livres et lectures pour vos vacances...



Dom Jean de Monléon,

Commentaire sur le prophète Jonas

Quentin Moreau, 2022 – 104 pages, 15€

A l'approche de l'été, il est plus que jamais nécessaire de faire le plein de bonnes lectures !

Dom Jean de Monléon est de celles-ci, en particulier sa série sur les Patriarches et figures de la Bible. Vous voulez connaître l'histoire sainte et les personnages marquants des Saintes Ecritures? Lisez donc Dom de Monléon, un auteur incontournable !

Cette édition de *Jonas* est non seulement agréable d'accès, claire et sobre, mais elle est agrémentée d'une préface et d'une postface de l'auteur qui remet en cause la pseudo-critique biblique qui trop souvent conteste le sens littéral des Ecritures, non pour y adosser un sens spirituel, mais simplement pour en nier le sens historique. De Jonas dans le ventre du Cétacé, de Jonas modèle de Jésus-Christ en sa Passion, il ne reste alors plus que des bribes allégoriques spiritualisées. Dom de Monléon rend à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, à Jonas ce qui lui appartient et son séjour dans le ventre de la baleine.

Un ouvrage à lire, à relire et même à écouter sur notre site !

<https://ceshe.fr/>

En exclusivité

Jonas de Dom de Monléon en audio!

<https://ceshe.fr/exclusivite-du-ceshe-jonas-en-audio-de-dom-de-monleon/>

Du côté des Mèdes...

R. P. Alphonse Delattre (†)

Mais qui sont donc les Mèdes qui hantent nos livres d'histoire ancienne et qui côtoient les peuples bibliques ? Sennachérib, Assurbanipal, Dejocès...

Tandis que les médias nous rapportent quotidiennement les événements qui se passent du côté de l'Orient, qui sait encore que l'Iran occupait déjà la une des informations au XII^{ème} siècle avant Jésus-Christ ? Qui étaient les Mèdes ? Quel était leur pays et sa géographie ? Un petit voyage dans l'histoire s'impose !

Le père Alphonse Delattre, assyriologue de grand renom à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, quand se développa la discipline archéologique, écrit un opuscule très abondé et critique sur les découvertes médiques et les leçons que l'on peut tirer des découvertes récentes.

L'Iran et la Médie proprement dite.

C'est sur le sol iranien que s'écoula, si l'on peut s'exprimer ainsi, la vie du peuple mède. C'est là qu'on le rencontre à l'aurore de son histoire, qu'on le voit se développer, s'organiser en grande puissance ; c'est là enfin qu'après des vicissitudes diverses, se confondant peu à peu avec les races qui l'entourent, il perd son individualité et son nom.

Étudiée de nos jours (1883) par de savants voyageurs, Layard, Chesney, Kinneir, Ker Porter, sir H. Rawlinson, etc., la géographie physique de l'Iran a été exposée d'après leurs travaux par M. G. Rawlinson, dans une remarquable dissertation insérée au tome I^{er} de son Hérodote¹ sous le titre : *On the Geography of Mesopotamia and the adjacent countries*².

Il nous suffira [...] d'y ajouter les notions de géographie ancienne nécessaires pour l'intelligence de notre sujet. L'Iran est un immense plateau terminé au nord par la chaîne de l'Elbourz, qui, se détachant des montagnes de l'Arménie, court vers la mer Caspienne dont elle longe le rivage méridional, et va bien au-delà suivant la même direction, se joindre à l'Indou-Koh au-dessus de Caboul ; à l'ouest, par le Zagros, qui se développe sur la rive gauche du Tigre, en cinq ou six rangées parallèles de hautes montagnes, dans le sens du fleuve, jusqu'au Farsistan ; au sud, par une ligne de collines qui longe la Perse et le Béloutchistan, se

¹ M. G. RAWLINSON, *History of Herodotus*, a new english version, edited with copious notes and appendices, etc., by George Rawlinson, M. A., assisted by Major-general Sir Henri Rawlinson, K. C. B., and Sir J. G. Wilkinson, F. R. S., 3e éd.

² pp.549-605

tenant toujours à une faible distance de la mer des Indes ; à l'est enfin, par le Soliman et d'autres montagnes qui le séparent de la vallée de l'Indus. Le quadrilatère ainsi formé surpasse en étendue la Prusse, l'Autriche et la France réunies.



Iran et Médie du XII^{ème} siècle A.C.

D'après les calculs faits, les deux tiers d'un pays si vaste sont déserts. Il n'y a de parfaitement habitable que trois zones situées à l'ouest, au nord et à l'est. Le centre et la région méridionale de l'Iran, à peu près dépourvus d'eau, sont voués à une incurable stérilité.

Les régions montagneuses à la lisière de l'Iran sont capables de nourrir une population très dense. Le Zagros en particulier est d'une fertilité admirable. Des collines couvertes à leur sommet de chênes, de noyers et de platanes, offrent à mi-côte tantôt des champs de riz, de froment et d'autres céréales, tantôt des jardins, des vergers et des vignobles ; tandis qu'à leur pied, les vallées produisent le coton, le tabac et le chanvre. Une foule de rivières aux eaux limpides se précipitent des montagnes, animent le pays et y entretiennent la fraîcheur. Vers le nord, le Zagros change d'aspect. Il s'élève à des hauteurs considérables et se couvre de neige. Ses pentes abruptes ne laissent ouverts qu'un petit nombre de passages toujours dangereux, et impraticables durant sept mois de l'année.

L'Elbourz (Parchoatras de la géographie classique), qui prend naissance vers le 46° degré de longitude, n'a guère à l'origine que 32 kilomètres de largeur. Du côté du sud, ses flancs pierreux et stériles abondent en précipices ; ils sont fréquemment entrouverts par des crevasses profondes. Çà et là des rangées parallèles de collines se détachent de la chaîne principale et déterminent des cours d'eau dont quelques-uns, comme le Shah Rud et le Sefid Rud, méritent le nom de fleuves. En ces endroits, l'Elbourz rivalise avec les sites les plus riants du Zagros. Au nord de l'Elbourz, le long de la mer Caspienne, les plaines du Ghilan et du Mazandéran compteraient parmi les régions les plus fortunées du monde, si des miasmes déposés sur le sol par des inondations fréquentes ne les rendaient insalubres. Jusqu'à la

longitude de Téhéran (49°), la hauteur de l'Elbourz ne dépasse pas 2.400 mètres ; plus loin il s'élève subitement et le pic de Demawend atteint une hauteur de plus de 6.000 mètres. Entre le 52° et le 59° degré de longitude, la chaîne change complètement d'aspect ; elle s'abaisse en dilatant sa base jusqu'à la largeur de 300 kilomètres. L'Elbourz devient en cet endroit un labyrinthe de vallées fertiles, bien peuplées et soigneusement cultivées.

La plaine centrale de l'Iran est assez fertile à l'ouest. Brûlée par le soleil et dépouillée de sa verdure à partir du mois d'août, elle donne en maint endroit une moisson abondante au commencement de l'été.

La région orientale de l'Iran est moins connue et ne nous intéresse pas au même degré.

L'Iran comprend la Perse, le Béloutchistan et l'Afghanistan. Tel est l'Iran, d'après les auteurs suivis par M. G. Rawlinson. Au temps de la conquête d'Alexandre, cette vaste contrée se divisait en dix provinces ou pays principaux : à l'ouest, du nord au sud, la Médie, une bande étroite occupée par les Élyméens, les Cosséens et les Parétacènes, la Perse proprement dite ; au sud, à partir de la Perse, la Carmanie et la Gédrosie ; à l'est l'Arachosie et le pays des Paropamisates ; au nord, l'Arie et la Parthie. La Drangiane occupait une position centrale et confinait à presque tous ces pays ; elle correspond dans la géographie actuelle au Séistan, situé autour du lac Hamoun. La géographie classique attribue le versant occidental du Zagros à la Babylonie ou à l'Assyrie³.

La Médie n'a pas la même étendue chez tous les auteurs anciens. Xénophon, dont nous expliquerons plus loin le langage, l'élargit à l'ouest jusqu'au Tigre ; Hérodote et Strabon placent la Médie à l'est du Zagros. Strabon divise la Médie en deux parties : la Médie Atropatène, correspondant à l'Adherbaïdjan, et à une partie de l'Irakadjémi ; la Grande Médie, correspondant à l'Irakadjémi, moins la zone septentrionale que Strabon rattache à l'Atropatène. Ni l'Atropatène, ni la Grande Médie ne confinent à la mer Caspienne, dont les bords sont habités par les Cadusiens, les Amardes et les Tapyres. La Grande Médie porte seule le nom de pays des Mèdes (Mat Madai) dans les inscriptions assyriennes. C'était la Médie proprement dite, qui fut le berceau de l'empire de Cyaxare⁴. Son territoire était d'une richesse moyenne comparé au reste de l'Iran. Les Mèdes primitifs d'Hérodote sont en réalité ceux de la Grande Médie ; mais nous doutons qu'il les ait distingués du reste de la nation. [...]

Les Mèdes. Les Mèdes aryens.

Les habitants de l'Iran, comme ceux de la Bactriane, parlaient en général les dialectes aryens ayant des affinités spéciales avec le persan. Leurs caractères physiques et leurs mœurs avaient aussi des analogies remarquables. Aujourd'hui encore la plupart des peuples de l'Iran offrent les mêmes ressemblances, malgré l'altération produite par le mélange d'éléments étrangers. Ces affinités ont déterminé les ethnographes à les réunir dans un groupe particulier de la famille indo-européenne, le groupe iranien⁵.

³ STRABON, *Géogr.*, XVI, I, 1.

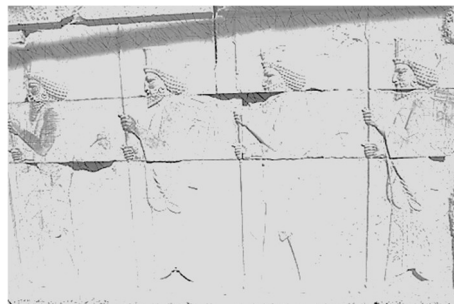
⁴ HERODOTE, I, 189 ; V, 49. STRABON, *Géogr.*, XI, XIII, 5.

⁵ RAWLINSON G., *Herodotus*, éd., t. I, pp. 696-701 ; SPIEGEL FRIEDRICH, *Eranische Alterthumskunde*, t. I, pp. 377 et suiv.

La parenté des Mèdes et des Perses (indo-européens ou aryens) est surtout bien établie. Elle est attestée, peut-on dire, par la nation grecque tout entière. Les Grecs qui n'ignoraient pas que les Perses et les Mèdes étaient deux peuples différents, appliquaient néanmoins souvent aux uns et aux autres la dénomination commune de Mèdes, ou l'appliquaient séparément aux Perses. Les guerres qu'ils soutinrent contre Darius et ses successeurs, sont connues dans leurs histoires sous le nom de guerres médiques, et l'usage de cette expression s'est perpétué jusque dans nos livres. Les Grecs allaient trouver le grand roi à Suse, chez les Mèdes; ils lui donnaient en s'adressant à lui le titre de roi des Mèdes⁶.

Un des compagnons d'Alexandre, Néarque, observateur dont l'exactitude est reconnue, affirme que les Mèdes et les Perses avaient la même langue⁷, et son assertion est justifiée par quelques débris de la langue médique parvenus jusqu'à nous. Ainsi le médique *spaca*, *chienne*, conservé dans Hérodote⁸, se retrouve dans *spaca*, *canin*, mot appartenant au zend, lequel, comme on le sait, est un dialecte très rapproché du vieux persan ; le médique *tigris*, *flèche*, conservé dans Strabon, a également son correspondant zend *tighris*⁹. En général les noms propres des Mèdes dont les historiens grecs ont gardé le souvenir, ont une physionomie persane très caractérisée. Il en est de même de la plupart de ceux qui se rencontrent dans les inscriptions assyriennes¹⁰. Au témoignage des Grecs, il faut ajouter celui des Juifs, également bien informés, qui considéraient les Mèdes et les Perses comme deux peuples étroitement unis ayant la même loi et les mêmes usages¹¹.

Il serait hors de propos de développer davantage un point sur lequel on est d'accord. L'origine iranienne des Mèdes, si l'on restreint la dénomination à ceux dont il s'agit dans les témoignages cités, n'est pas sujette à discussion : les preuves qui l'établissent sont trop claires et trop convaincantes.



Persépolis : Bas-relief

⁶ Hérodote chez lequel se rencontre cette expression, sait bien que la ville de Suse n'est ni persane, ni médique. Il dit Suse chez les Mèdes, parce que Suse était le centre de l'empire médo-perse.

⁷ STRABON, XV, II, 14.

⁸ HERODOTE, I, 110.

⁹ STRABON, XI, XIV, 8. Φέρεται δὲ δι' αὐτῆς ὁ Τίγρις.... ἄμικτον φυλάττων τὸ ρεῦμα διὰ τὴν ὀξύτητα, ἀφ' οὗ καὶ τοῦνομα, Μήδων τίγριν καλοῦντων τὸ τόξευμα. Il est évident que le rapprochement arbitraire du nom du Tigre et du mot médique *tigris*, flèche, ne met pas en question l'existence de celui-ci.

¹⁰ Pour le détail, voir RAWLINSON G., *The Five great Monarchies*, 2e éd., t. II, pp. 358-365

¹¹ Pour l'indication des passages, tant bibliques que classiques, sur lesquels repose la parenté des Perses et des Mèdes, voir RAWLINSON G., *The Five great Monarchies*, 2e éd., t. II, p. 306, note 1.

D'Ici ou d'Ailleurs...

Quelques brèves

L'autel du Mont Ebal

« Josué bâtit alors sur le mont Ébal un autel au Seigneur, Dieu d'Israël, comme Moïse, serviteur du Seigneur, l'avait ordonné aux Israélites » (Josué 8:30-31).

Au cœur de la Samarie, le Mont Ebal fait face au Mont Garizim que l'on connaît davantage car il est le mont sacré des Samaritains. Entre eux s'étale la ville biblique de Sichem, aujourd'hui Naplouse.

Or, avant même l'entrée en Terre promise, Dieu avertit Moïse qu'il faudra prendre possession du pays de Canaan et placer la bénédiction sur le mont Garizim et la malédiction sur le mont Ebal (Deut. XI). Ces monts se trouvent à l'ouest du Jourdain vis-à-vis de Gilgal, près du Chêne de Moré, lieu de la rencontre d'Abraham avec Dieu.

Après donc la chute de Jéricho, puis la prise de Aïe, Josué se conforme aux ordres de Moïse et construit un autel sur le mont Ebal : *'un autel de pierres brutes que le fer n'aura pas travaillées.'* (Jos. VIII, 30). Et, là, après avoir dressé l'autel, ils offrirent à Yahweh les holocaustes et immolèrent les sacrifices. Là, Josué écrivit aussi une copie des Tables de la Loi. Tous se tenaient là, pour moitié sur la face du mont Garizim et pour moitié sur celle du mont Ebal, les prêtres lévites portaient l'Arche d'Alliance. Puis Josué prononça les bénédictions et malédictions telles que Moïse l'avait ordonné.

Depuis ce temps, l'autel du mont Ebal est demeuré caché. A chaque génération, les croyants ont cherché l'édifice sacré, celui que

construisirent les Hébreux à leur entrée en Terre promise pour rendre grâce au Tout-Puissant.

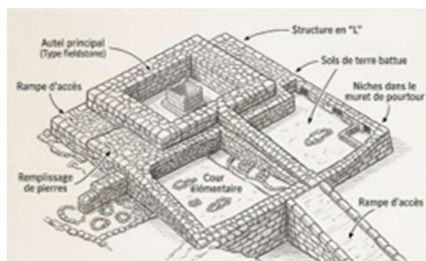
Mais pierres brutes parmi les pierres brutes, l'autel de la montagne sacrée ne livra jamais son secret.

Au début des années 80, un professeur d'archéologie de l'Université de Haïfa, Adam Zertal¹, identifie à l'est du mont Ebal un étrange

amas rectangulaire de pierres brutes dont il poursuit l'étude dans le cadre de ses recherches doctorales. Les fouilles révèlent une structure rectangulaire mesurant environ 10 mètres sur 10, bâtie en blocs de calcaire non taillés, une rampe d'accès

montant depuis l'ouest et un muret de protection ceinturant l'ensemble. Les recherches apportent aussi leur lot d'informations : des tessons de poterie, des vases contenant divers bijoux et objets en or et en argent, des scarabées égyptiens, des cendres en grande quantité et les restes de centaines d'animaux carbonisés correspondant aux préceptes de la loi mosaïque. Au fond de l'édifice se trouvait également une cachette contenant une coupe de pierre ponce taillée et deux marteaux de pierre.

Après avoir tenté d'identifier les lieux, soit, tour à tour, à une maison, une tour de guet ou



¹ ZERTAL ADAM, *Naissance d'une nation. L'autel du mont Ebal et l'émergence d'Israël*. Longueuil (Canada) : Editions du Ministère Multilingue International, 2015.

une ferme, l'idée s'est imposée de confronter le site à celui décrit dans l'Ancien Testament. La documentation disponible concernant les autels anciens permet de constater que la conception de la structure lapidaire du mont Ebal était non seulement semblable à celle d'un autel du Temple de Jérusalem, bâti plusieurs siècles plus tard, mais encore qu'elle correspondait en tous points aux prescriptions du livre de l'Exode (XX, 26) qui indique comment monter à l'autel par une rampe et non par des marches. Si la construction se révélait donc être celle d'un autel hébraïque, le doute devenait d'autant moins permis que les analyses des artefacts (en particulier, les amulettes et scarabées de l'époque de Ramsès II) et restes indiquaient une datation précise d'occupation du site : XIII^{ème} siècle avant Jésus-Christ ! De plus, l'absence de trace d'habitat et d'occupation de l'endroit laisse penser qu'il ne fut occupé que très peu de temps,

voire même à l'occasion d'un événement unique.

Certes, depuis deux siècles, la critique biblique remet en cause ce passage des Ecritures, pensant qu'il s'agit là d'un texte tardif s'inspirant du Deutéronome, avec un vocabulaire plus récent, possiblement de l'époque d'Esdras... Tristes perspectives d'une exégèse qui a perdu la boussole de la foi et de l'inerrance des Ecritures !

Trois mille deux cents ans plus tard, l'archéologie a rendu à Dieu l'autel du mont Ebal, renvoyé les critiques aux calendes, les laissant arpenter les landes amères des traditions et mythologies, tandis que s'offrait au croyant, sage et prudent, la gageure annoncée.

https://arch.haifa.ac.il/wp-content/uploads/2015/04/Zertal_Segal_Eisenberg_Groun_dbreakingBAR.pdf

Tu t'installeras en pays de Canaan...

Avec l'entrée de Josué en Terre promise, nous avons évoqué la présence des peuples cananéens présents en ces lieux. Qui sont-ils ? La Bible nous apprend qu'ils sont les descendants de Canaan, l'un des fils de Cham, lui-même fils maudit de Noé. *'La frontière des Cananéens allait de Sidon en direction de Gerar, jusqu'à Gaza, puis en direction de Sodome, Gomorrhe, Adma et Ceboyim, et jusqu'à Lésba'* : ainsi fut leur implantation après le Déluge, telle que la décrit le livre de la Genèse (Gen. X, 19). C'est donc sur cette bande de terre côtière que passèrent ensuite tant de peuples sémites et chamites, tant de voyageurs venant le Mésopotamie vers l'Egypte. Route commerciale, plus accessible que celle du désert arabe, route de conquêtes, route de simple passages du nord vers le sud... Ainsi vinrent ici Abraham et Sarah, Isaac et Rebecca, Jacob et les filles de Laban, avant de chercher des vivres au pays d'Egypte.



A la croisée des chemins entre les pays du nord et ceux du sud, le Tel de Meggido abrite près de 6000 ans d'histoire et vingt-cinq strates archéologiques. Une équipe d'archéologues y a mis récemment au jour une stèle cananéenne qui pourrait dater de la période XV^{ème}-XIII^{ème}

siècle A.C., période qui correspond à l'apogée de l'influence de l'Egypte et des cités-Etats cananéennes dans la région, avant le retour de l'Exode d'Israël.

Les fouilles ont révélé la présence d'autels et dépôts votifs à proximité de la stèle, ce qui laisse supposer une dimension culturelle potentielle,

comme le souligne le Pr David Ussishkin, spécialiste de Meggido. Le déchiffrement de ces gravures et inscriptions pourrait donner de précieuses indications sur le contexte idolâtre dans lequel les Hébreux ont dû s'installer et conquérir ces terres occupées depuis près d'un millénaire par des populations chamites. Les

premières analyses épigraphiques suggèrent la présence de textes en alphabet cananéen ancien, possiblement à dimension religieuse. Elles pourraient donner aussi des éclaircissements sur les relations de la région avec l'Egypte et l'empire hittite. Alors, sans doute les travaux de Fernand Crombette donneront de précieuses indications et recoupements possibles sur les interactions entre ces peuples de la Bible.

<https://israel-archeologie.org/blog/decouverte-stele-cananeenne-megiddo/>

Chanter en l'honneur du Dieu Très Haut

Pr. Jean-Marc Thobois

En ces temps de vacances, le chant prend une dimension nouvelle... En famille ou en chœur, en pèlerinage ou en concert, en plein air ou en auditorium, chacun profite de cette période pour se consacrer à cette occupation plurimillénaire.

Or, la Bible engage le peuple de Dieu à chanter : les psaumes, la liturgie, la prophétie. Et tandis qu'Israël clame sa joie dans le chant, David joue de la harpe.

Jean-Marc Thobois a étudié à l'Université hébraïque de Jérusalem, spécialiste de la Terre Sainte, conférencier hors pair. Il avait le souci de remettre chaque passage de la Bible dans son contexte historique et judaïque.

« Alléluia » ! Louez le Seigneur !

Ainsi se termine avec le Psaume 150 le Livre des Psaumes. On pourrait le résumer en ces termes : « Louez le Seigneur avec tous les instruments de musique qui sont à votre disposition ! » La Bible tout entière confirme le fait qu'il y a place dans le culte pour de la musique à la fois vocale et instrumentale. La question est de savoir quelle musique et à quelle place ?

Il nous faut d'abord faire une première remarque : parmi les arts, la musique est le seul qui ait une place privilégiée dans la Bible. Les arts plastiques par exemple n'y occupent qu'une place très réduite, notamment à cause du deuxième commandement qui interdit toute représentation plastique susceptible de conduire à l'idolâtrie. Le culte biblique est centré autour de la Parole de Dieu, car Dieu est un Dieu qui parle, mais qu'on ne voit pas. L'image est donc réduite à peu de choses. Nous n'en avons que de rares exemples dans la Bible en relation avec l'Arche et le Tabernacle.

Il en va autrement de la musique, qui est l'art associé avec la parole. Elle-même se définit comme un langage qui s'adresse à l'âme. Elle représente la manifestation de ce qu'il y a de plus profond dans le cœur de l'homme, elle est détentrice d'une pensée et d'un potentiel émotif, elle a le pouvoir de suggérer et de provoquer des états affectifs. Dans la Bible, le Ciel, la Présence de Dieu est un endroit où les êtres célestes chantent et jouent pour glorifier Dieu. La prière et le culte reproduisent sur terre un peu de ce modèle céleste. Pour la Bible, il n'est pas étonnant que le chant sacré soit lié à l'inspiration prophétique. [...]

Si la parole parle à l'esprit, la musique, elle, parle à l'âme, les deux réalités sont alors complémentaires. Déjà les sociétés primitives avaient découvert que certains sons et certains rythmes créent une disponibilité de l'auditeur et certains sentiments : joie, tristesse, angoisse

et même, à la limite, la transe, ce qui fait qu'ils considéraient la musique comme un art magique. La musique moderne tel le rock par exemple, est un véritable retour à cette notion païenne de la musique surtout rythmée, et fait appel à des techniques conduisant au conditionnement de l'auditeur, à la disparition des « défenses du moi » pour accepter certaines suggestions.

La musique : un art privilégié dans la Bible

Il est certain que Dieu qui respecte chaque être humain, ne peut accepter de tels procédés, même musicaux. Par contre, on connaît aussi l'effet thérapeutique de certaines musiques. La musicothérapie moderne y fait appel pour soigner certaines maladies mentales, à l'instar de David vis-à-vis de Saül. On sait que même certains animaux y sont sensibles.

La fonction première de la musique dans le culte sera donc d'élever l'âme vers Dieu. De disposer le cœur de l'adorateur à rencontrer Dieu dans la prière et la louange.

La deuxième fonction de la musique, sera de lui permettre d'exprimer les sentiments profonds de son cœur. La musique d'orgue qui fut longtemps l'apanage de la musique d'église, avait pour but de créer un sentiment de solennité, de respect et de majesté propres à la rencontre avec Dieu.

Il est donc clair que toute musique n'est pas propre à remplir cette fonction. Aucune musique n'est neutre. Le compositeur cherche toujours à atteindre un but dans le cœur de son auditoire. Une musique qui, loin d'élever les sentiments, réveille les bas instincts de l'homme, même affublée de paroles chrétiennes, représente une véritable déviation. La musique sacrée ne peut être « légère ».

Le but de la musique : servir Dieu

Il faut aussi se souvenir que pour la Bible, la musique n'est qu'un moyen, et non pas un but en soi. Le souci d'émotion esthétique qui est le concept fondamental de toute philosophie moderne de l'art, est étranger à la mentalité biblique. « L'art pour l'art » est un thème païen hérité du monde grec. Lorsque le souci esthétique prend le pas sur le souci de rencontrer Dieu, il y a aussi déviation. La musique sacrée ne peut pas être « divertissante ». Il ne peut y avoir de « show business » chrétien et le fait de proposer aux jeunes chrétiens des disques, cassettes ayant pour but essentiel le « divertissement » sur des thèmes de l'évangile, apparaît comme plus que discutable.

Il est non moins certain cependant qu'il existe une musique « profane » qu'il est tout à fait possible d'adapter dans le culte. De nombreux hymnes et cantiques, chantés dans tous les milieux, sont le fruit d'une telle adaptation. Il n'est pas ici question de privilégier tel style, telle époque plutôt que telle autre, ce n'est pas une question de « classicisme » contre le « modernisme », mais de savoir ce qui est adaptable et ce qui ne l'est pas. Les « negro spirituals » par exemple, sont souvent des mélodies d'une grande profondeur spirituelle, la musique de jazz, qui obéit au même style et appartient au même genre musical, l'est rarement. Nous pouvons donc dire que tant dans le répertoire classique, que dans le répertoire moderne, certaines musiques sont à exclure totalement, soit à cause de leur caractère léger ou superficiel, soit parce qu'elles provoquent des sentiments incompatibles avec la présence et la majesté de Dieu.

Aujourd'hui, pour les tenants de la musique « rock chrétienne », Dieu peut utiliser tous les moyens pour se glorifier, tout dépend de la motivation des interprètes. A la limite, cela signifierait que, pour Dieu, « la fin justifie les moyens », ce qui est foncièrement antiévangélique. Certains moyens sont malhonnêtes, d'autres sont par nature incompatibles avec le message de la Bible. C'est le cas par exemple, pour l'image pourtant si prisée en notre temps (qu'on pense à l'audio-visuel qui envahit à l'heure actuelle les milieux chrétiens !).

Pourquoi la Bible n'a-t-elle pas fait ce que l'église du Moyen-Age a réalisé : enseigner le message divin par les images, les statues, les représentations théâtrales à des populations très primitives ? On sait que les peuples païens faisaient à l'époque grand usage de ces moyens ! Eh bien tout simplement parce que les moyens ne sont pas neutres et que Dieu n'est pas prêt à les utiliser tous, pourvu que nos motivations soient pures ! On ne pouvait pas adorer Dieu n'importe comment dans la Bible. De tels moyens conduisaient insensiblement à l'idolâtrie, car ils étaient parfaitement **adaptés** à la mentalité idolâtre, et avaient été forgés **en fonction** d'elle !

La fin et les moyens

A quelle mentalité la musique rock est-elle adaptée ? En fonction de quoi a-t-elle été forgée ? Une remarquable étude du père Regimbal répond à cette question mieux que je ne saurais le faire ! Elle tient en un mot : il s'agit de promouvoir par cette musique une contre-culture destinée à détruire et remplacer la culture judéo-chrétienne. La musique rock est vraiment le « feu étranger » que certains tentent d'apporter sur l'autel ! Tout est dans les motivations ? Non ! il est clair que certaines musiques de Bach ou autres, composées pour le service divin, même jouées par des païens sont marquées par l'onction spirituelle sous laquelle elles ont été composées. Par contre, même jouées par des chrétiens, certaines autres musiques affublées de paroles chrétiennes ne perdent en rien leur caractère superficiel et léger et ne font que laisser cette impression.

Les tenants de la musique « rock chrétienne » font souvent grand cas de Rom. XIV v. 14, «rien n'est en soi impur, dit l'apôtre », il semble dangereux de dégager de ce texte un principe absolu, par lequel on peut justifier les pires dépravations : l'impureté, l'homosexualité, etc. choses que par ailleurs l'apôtre condamne comme impures dans d'autres textes ! N'est-ce pas tomber dans le même excès que les Corinthiens qui avaient érigé en principe absolu, une parole de Paul « tout est permis » et qui, à partir de là, vivaient dans l'immoralité la plus noire ? Paul est obligé de les reprendre sévèrement en ajoutant : « Tout est permis **mais tout** n'édifie pas ! » Le rock, même « chrétien » édifie-t-il ? J'en doute ! Il contribue plutôt à initier les jeunes chrétiens à un style par nature idolâtre et à les conduire à se paganiser avec les païens. On pourrait aussi citer le texte de Paul à Timothée l'exhortant à s'éloigner de ceux qui les écoutent ! ». Quand on voit l'état spirituel des amateurs de rock « chrétien » on se demande si ce qu'ils ont écouté, ne les a pas menés à la ruine !

Une question de culture ?

Adapter l'évangile aux différentes cultures, certes oui ! A condition toutefois, que ce soit au travers de ces éléments culturels qui sont **compatibles** avec l'Evangile [...]. Quel est alors le résultat ? Un syncrétisme entre le paganisme et le Christianisme et un ensemble de païens sur lesquels on a plaqué un vernis chrétien. N'est-ce pas le résultat auquel on assiste dans certains pays d'Afrique, où sous prétexte de conserver les cultures indigènes, on aboutit à un pagano-

christianisme davantage païen que chrétien. En Haïti, le culte du vaudou est la plus belle réussite du genre !

L'évangile entraîne toujours une **rupture**, avec ces éléments culturels qui sont incompatibles avec son essence. Le rock est manifestement l'expression d'un monde à la dérive, l'expression de son retour au paganisme et au nihilisme, il ne saurait en aucun cas être l'expression de l'espérance du Royaume qui vient.

La mentalité technicienne : du feu étranger

Arrivons toutefois à l'argument ultime massue et péremptoire : « ça marche ! » « des jeunes se convertissent ! » A quoi ? Il faudrait d'abord répondre à cette question ! Mais admettons que pour certains, ce soit vraiment à Jésus Christ ! Se sont-ils convertis **à cause** de la musique rock ou **malgré** elle ? Dans ce sens, que dans sa grâce, Dieu peut toucher des cœurs sincères et assoiffés de lui-même, lorsque les moyens sont condamnables.

Mais allons plus loin ! « ça marche ! » Voilà la suprême justification de la mentalité technicienne moderne, où l'efficacité est le critère ultime du bien et du mal ! Comment ne se rend-on pas compte que ce raisonnement même dans son essence, est typiquement païen ? Et si l'on ne s'en rend pas compte, n'est-ce pas parce que l'on est tellement conditionné par l'esprit du siècle, qu'on ne voit plus même l'évidence ?

Alors, servons Dieu avec le chant et toutes sortes d'instruments de musique, mais que ce soit une musique qui le glorifie vraiment, parce qu'elle sera digne de lui et cessons de nous approcher de son autel avec du feu étranger. Il est temps que dans le domaine de la musique aussi, le sel retrouve sa saveur !



Le CESHE fut créé en 1971 afin de préserver et de faire connaître l'œuvre scientifique et historique de Fernand Crombette (1880-1970). Notre Cercle se propose de réunir tous ceux qui sont « **convaincus qu'entre des vérités de foi certaines et des faits scientifiques établis, la contradiction est impossible¹** ».

Nous récusons cette opinion de Galilée selon laquelle « **chaque mot de l'Écriture n'est pas déterminé par des contraintes aussi rigoureuses que chaque effet de la nature²** ».

Nous récusons l'idée que la foi chrétienne reposerait sur des convictions subjectives tandis que la science apporterait les certitudes dont nous avons besoin. Nous croyons plutôt que l'esprit humain est faillible et qu'il gagne à se laisser éclairer par la Révélation, seule inerrante. Science et Foi ne peuvent donc s'ignorer mais doivent, selon le mot de SS. Pie XII, se « coordonner »³, le grand livre de la Nature et le Livre Révélé étant scrutés l'un à la lumière de l'autre.

Nous estimons que la séparation de la science et de la foi, aujourd'hui à son terme, a entraîné l'athéisme moderne et cette laïcisation progressive de la société, dont les terribles conséquences morales sont visibles par tous. Nous rejetons donc toutes les thèses explicitement hostiles à la Bible comme l'évolutionnisme, les chronologies longues dans l'histoire des hommes et de la Terre, le freudisme, etc. Nous pensons que ces fausses hypothèses égarent la recherche scientifique et en vicient les applications.

A la suite de Fernand Crombette, nous affirmons que l'homme de science doit rechercher la vérité tout entière et que toutes les vérités se tiennent. Avec l'aide de Dieu, les théories incompatibles avec les enseignements transmis par Moïse, les prophètes, les apôtres, les pères et les docteurs de l'Eglise, peuvent être victorieusement réfutés par l'observation, par l'expérience et par le raisonnement : les résultats obtenus en histoire, en géographie, en géologie, etc. le prouvent.

Nous invitons tous ceux qui partagent de telles convictions à mener ce combat en adhérant au CESHE et en nous aidant par leurs dons, leur collaboration et leurs prières.

¹ Pie XII : déclaration du 15 avril 1953 aux étudiants catholiques de la Sorbonne.

² Lettre à Don Benedetto Castelli du 21 décembre 1613.

³ Discours prononcé lors de la canonisation de Pie X, le 19 mai 1954.

Science et Foi n° 160 – Été 2026

Edito	p. 1
Le miracle de Josué F. CROMBETTE	p. 2
In memoriam. Alésia en question D. PORTE	p. 14
Le modèle de développement urbain à partir de l'exemple des villes lévétiques F. JULLIE	p. 29
Nouveau : Jonas en audio sur le site !	p. 38
Du côté des Mèdes R.P. A. DELATTRE	p. 39
<i>D'ici ou d'ailleurs</i>	p. 43
Chanter en l'honneur du Dieu Très Haut PR J.-M. THOBOIS	p. 45

'L'ignorance des Ecritures, c'est l'ignorance du Christ'

Saint Jérôme, *In Isaiam*, prol.

Illustration de couverture :

Josué devant Gabaon. (Œuvre d'auteur libre de droits).

CESHE France

CERCLE
SCIENTIFIQUE
ET
HISTORIQUE

Ce trimestriel
a été conçu par
CESHE France
B.P. 1055
(F) 59011 LILLE cedex

Courriel :
cesheadm@wanadoo.fr

Site internet :
<http://www.ceshe.fr>

Directeur de la publication
D. Toulemonde

Rédacteur en chef :
D. Toulemonde

Dépôt légal n°537
1er trimestre 2005
FLEURUS COPY
29, rue de fleurs
59000 LILLE
fleurus.copy@wanadoo.fr